

Notre
aGGLOPÔle
magazine

ARCHIPEL DE THAU

p. 18

Cap sur l'agglo pour l'Hermione

Le grand projet
de l'Entrée Est
p. 6

Le Sous-Préfet en visite
p. 23

LES 14 COMMUNES DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE



Thau en chiffres

30 000 m²
pour l'économie

Voir pages 6 à 9

2 bus
100% électriques
et 1 ligne gratuite

Voir page 10 et 11

1
service expert
d'archéologie préventive

Voir page 12

14
communes consultées
pour le projet de territoire

Voir page 22

Inauguration
des 2 nouveaux
bus électriques
de l'agglomération.
Voir p.11



Toutes voiles dehors !

Sète agglomération méditerranée avance, toutes voiles dehors, à l'image de l'Hermione qui illustre la couverture de ce magazine.

La réplique de la frégate du marquis de La Fayette sera cette année la grande attraction d'Escale à Sète qui rassemblera, à la fin du mois, plus de 130 navires et 400 matelots venus des quatre coins du globe. Partenaire officiel de l'agglomération dont elle sera le navire amiral, l'Hermione devrait contribuer au succès de ce qui est devenu en quelques années, le plus grand festival de traditions maritimes du bassin méditerranéen. Un événement qui attire plus de 300 000 visiteurs et qui offre à notre territoire une visibilité internationale et un dynamisme économique.

Notre territoire poursuit sa transformation et avec mes collègues maires et vice-présidents, nous maintenons nos efforts pour le dynamiser dans de nombreux domaines, et ce, malgré un contexte toujours difficile. Qu'il s'agisse de l'aménagement des zones d'activités, de la requalification des centres villes, du soutien aux créateurs d'entreprises, de la promotion et de l'animation touristique ou du développement des modes de déplacement doux, vous constaterez au fil des pages à quel point notre territoire dispose d'atouts et de forces vives qui nous permettent aujourd'hui de maintenir le cap que nous nous sommes fixés pour nourrir la compétitivité de notre bassin de vie.

C'est un véritable projet de territoire qui s'écrit aujourd'hui, dans le cadre d'une démarche collaborative et dynamique qui s'appuie sur le travail du conseil de développement qui réalise un diagnostic de l'existant, définit les orientations et priorisera les actions à mener à l'horizon de 20 ans minimum.

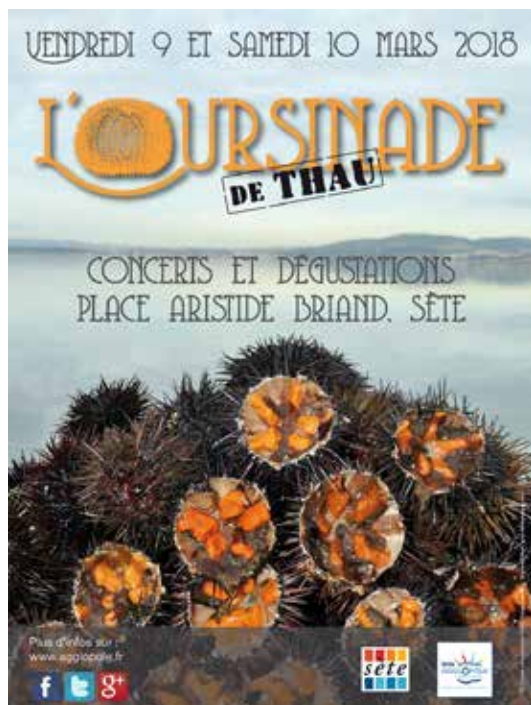
Enfin, permettez-moi de conclure sur un autre temps forts de ce mois de mars, qui marque un peu les prémices de la saison touristique : l'Oursinade de Thau. Pour sa quatrième édition, elle vous accueillera, à Sète, dans une ambiance guinguette autour de dégustations proposées par nos pêcheurs d'oursins, conchyliculteurs et viticulteurs. Un vrai moment de partage, d'échange et de valorisation de nos produits gastronomiques.

« Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va » a dit Sénèque. En ce qui nous concerne, vous le constatez, le cap est clairement affiché et nous aussi, nous avançons toutes voiles dehors.

François Commeinhes,
Maire de Sète,
Président de Sète agglomération méditerranée



Directeur de la publication : François Commeinhes – Rédaction : Service Communication de Sète agglomération méditerranée – À collaborer à ce numéro : Jocelyne Vanel – Crédits photo : Service communication de Sète agglomération méditerranée, services communication des communes de l'agglomération, Jean-Pierre Degas – Tirage : 71 900 exemplaires – Impression sur papier recyclé par Chirripo – Conception graphique et réalisation : Fabienne Gabaude sauf couverture (SEDI COM) – Sète agglomération méditerranée, 4 avenue d'Aigues BP 600 34110 Frontignan Cedex – Tél. 04 67 46 47 48.



Tous à l'oursinade !

Les 9 et 10 mars, nous vous donnons rendez-vous sur l'esplanade Aristide-Briand à Sète, pour la 4^e édition de l'Oursinade de Thau ! Chaque année, cette grande guinguette à ciel ouvert attire des milliers de visiteurs qui viennent y déguster ce que le bassin de Thau offre de meilleur : oursins mais aussi huîtres, moules, tielles et autres délices gastronomiques et viticoles de notre terroir. Ouverture dès vendredi 9 mars, à 18 h, dans une ambiance festive et musicale jusqu'à 23 h. La manifestation se poursuivra le samedi 10 mars, de 11 h à 23 h. Un ticket vendu 5 € vous donnera droit à un verre vide et ses 3 coupons de « dégustation » au choix parmi les nombreux producteurs présents (ou 1 ticket de dégustation pour 2).



Sète agglomération méditerranée décroche le label « Territoire 5 @ »

L'association Villes Internet accompagne le déploiement des politiques publiques numériques locales. Elle organise depuis 1998 un label unique en Europe, « Territoire, ville et village Internet » selon une gradation de 1 à 5 arobas, remis chaque année à environ 200 territoires en France. Ce label récompense les territoires qui ont décidé de saisir les technologies pour améliorer leur service public et leur attractivité. Après 3 arobas en 2016 et 4 arobas en 2017, Sète agglomération méditerranée a décroché en 2018, pas moins de 5 @@@@ ! La cérémonie de remise officielle a eu lieu à Paris le 8 février, présidée par Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique.

Des logements favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle

Portée par l'OPH de Sète, l'opération Village Royal a été inaugurée le 9 février au 40 quai de Bosc à Sète. L'aide de l'agglo s'élève à 148 000 € pour 23 logements sociaux. Situé en cœur de Ville, en lieu et place de vieux entrepôts, cette résidence favorise la mixité sociale et intergénérationnelle avec une résidence aménagée pour le confort des séniors. Une architecture et des aménagements de grande qualité pour 145 nouveaux logements qui ont tous trouvé preneur. SAM a également attribué à Thau Habitat Sète, une subvention globale de 489 000 € sur ses fonds propres pour l'opération « Bleu Platine » (qui sera livrée en 2019), boulevard de Verdun à Sète, pour la construction de 49 logements locatifs sociaux (pour un coût total d'opération de 5 M€ TTC). Au titre de la délégation des aides à la pierre, l'agglo versera également une subvention de 120 000 € à Thau Habitat.



La Tikbou a besoin de vos dons

Installée sur le quartier de l'Île de Thau à Sète, la « recyclerie textile » a besoin de vos apports en vêtements et chaussures notamment ! Cet équipement co-financé par « Sète agglomération méditerranée » dans le cadre d'un chantier d'insertion intercommunal et géré par la Ligue de l'Enseignement, récupère des vêtements qui sont remis en état puis revendus à un prix modeste via la boutique située sur place et ouverte à tous. En faisant don de vos vêtements, vous contribuez à la formation qualifiante de personnes en parcours d'insertion et à la solidarité territoriale. Le local est situé quartier de l'Île de Thau, à Sète, 79 avenue Antoine-de-Saint-Exupéry (résidence le Globe à gauche après le porche).

► Ouvert les mardis et vendredis de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.
Vous pouvez les contacter au 04 67 51 06 15.

LE PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE
AURA LIEU LE 8 MARS 2018





© GRÉGOIRE BOUTELLIER

Venez enquêter dans nos musées

L'agglomération organise des soirées «enquêtes» dans ses musées, à vivre en famille. La première édition de ce Cluedo grandeur nature a eu lieu le 10 février et accueilli plus de 80 personnes sur inscription. Le musée a même dû refuser du monde. À la base, un scénario joué par des acteurs costumés en relation avec le lieu. Le public mène l'enquête en petit groupe ce qui permet de découvrir le lieu et les collections de façon ludique et autrement. Les prochaines soirées « Enquête » auront lieu le 7 avril au Musée Villa Loupian et le 16 juin au Jardin antique méditerranéen. Pour s'inscrire, il faut contacter directement les établissements.

► Tous les contacts en page 31.

PLUS
D'INFO
SUR
AGGLOPOLE
.FR
OU SUR



Les composteurs deviennent gratuits

Les élus communautaires ont décidé de rendre gratuite l'attribution d'un composteur (tous types confondus). La demande s'effectue désormais directement auprès du service Déchets par téléphone (04 67 46 47 20) ou par mail (dechets@agglopoles.fr). Seul le modèle bois – et 1 modèle de lombri-composteur – sont proposés aux usagers.

Un territoire pour l'insertion économique et sociale

Au regard de sa compétence en matière de politique de la ville, l'agglomération est un interlocuteur privilégié dans la mise en œuvre du Pacte Territorial pour l'Insertion (P.T.I.) déployé par le Département. Elle intervient plus spécifiquement au titre de l'insertion économique et sociale. Le Pacte Territorial d'Insertion (P.T.I.) définit, pour l'ensemble des parties signataires, un cadre commun d'intervention, en matière d'insertion sociale et professionnelle des personnes exclues et en risque de disqualification sociale. Le P.T.I. concerne tous les publics en difficultés d'emploi dont les allocataires RSA, mais également les chômeurs de longue durée et les jeunes. Il est le cadre stratégique du Fonds Social Européen (FSE) Inclusion sur le territoire de l'Hérault. Les termes du Pacte Territorial d'Insertion 2017-2020 ont été adoptés par les élus communautaires.

En avant la culture

Après la fermeture annuelle des mois de décembre et janvier, les deux musées de Sète agglomération méditerranéenne (Musée gallo-romain Villa-Loupian et Musée de l'étang de Thau à Bouzigues) ont rouvert le 1^{er} février. Le jardin antique rouvrira ses portes quant à lui le jour du printemps.

► Tous les contacts en page 31.



La brigade en pleine action

Le 10 février, Francis Veaute, Vice-président de l'agglomération délégué aux espaces naturels, est allé à la rencontre de la brigade territoriale en pleine action de surveillance sur le site de la Gardiole. Pour rappel, la circulation des véhicules motorisés y est notamment interdite sur les pistes DFCI. Outre la surveillance des espaces naturels, cette brigade est également amenée à intervenir en tant que police de l'eau, de l'urbanisme, des bois et des forêts et veille aux conditions d'accueil et d'entretien des Aires réservées aux gens du voyage.



BRÈVES D'AGGLO



Entrée Est de Sète : bientôt la phase opérationnelle

Après les étapes réglementaires, le conseil d'agglomération a donné un avis favorable à la création de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) de l'Entrée Est de la ville de Sète. L'aménageur a été désigné en novembre dernier par les élus communautaires, et la seconde phase va pouvoir commencer.

Une ZAC est une procédure d'urbanisme qui permet d'assurer la réalisation de logements, bureaux, commerces, activités industrielles, services... et celle des équipements publics qui s'y rattachent. Seuls l'État, une collectivité territoriale ou un établissement public ayant vocation à réaliser ou faire réaliser l'objet de la ZAC, sont habilités à s'engager dans un tel processus. Cette personne publique, en l'occurrence Sète agglomération méditerranéenne, jouit d'un contrôle complet sur les choix et le parti d'aménagement de la zone. Il a fallu presque deux ans à l'agglomération pour boucler le dossier, l'ensemble des procédures préliminaires (études de faisabilité, études environnementales, concertation publique...), et pour désigner l'aménageur. C'est chose faite depuis le Conseil communautaire du 30 novembre dernier. Au terme d'une longue période de consultation et de négociation, le



François Commeinhes, président de l'agglomération, présente le grand projet de l'entrée est aux côtés des vice-présidents Christophe Durand (politique culturelle équipements communautaires), Gérard Canovas (logement, habitat), Norbert Chaplin (Mobilité) et Emile Anfosso (cohésion sociale, politique de la Ville).



groupement associant la SA Elit, Languedoc-Roussillon Aménagement et GGL, a été choisi pour réaliser cette opération. La seconde étape peut donc démarrer. Elle sera consacrée à définir les travaux, obtenir les autorisations et lancer une procédure d'acquisition des terrains. En outre, forte des résultats obtenus, Sète agglomération méditerranéenne souhaite poursuivre la concertation du public tout au long de l'élaboration et la réalisation du projet, avec l'ambition, conforme aux vœux des acteurs locaux, de faire émerger un nouveau quartier écoresponsable.

Les éléments clefs du projet

Ce projet de renouvellement urbain d'envergure va s'étaler dans la durée. Il est programmé sur 17 ans. Il s'agit de faire de l'agglomération LE pôle littoral du système métropolitain, et de ces espaces, un quartier tourné vers la haute qualité environnementale et les nouvelles technologies, qui fonctionnera en interface avec le port. Le site étant actuellement occupé, il va donc falloir relocaliser ces occupants, soit sur le site, soit ailleurs dans une zone d'activité.

Un quartier mixte à vocation résidentielle et économique

De par sa dimension, ce projet dépasse largement les enjeux du territoire, et le site jouit d'un gros potentiel d'attraction. Le futur quartier va fonctionner en lien avec la gare SNCF de Sète et le futur Pôle d'Échange Multimodal (PEM). Il sera également lié au développement des zones d'activités importantes du territoire, notamment le parc

Aquatechnique et la zone des Eaux-Blanches. « C'est cette proximité qui est à l'origine du choix de l'Entrée Est » explique Henry Fricou, Vice-président délégué aux Grands projets d'agglomération. « Il s'agit de densifier l'occupation à proximité d'un bassin d'emploi et d'un grand pôle de transports en commun de manière à limiter l'impact des déplacements professionnels sur l'environnement. Sète est la ville-centre de SAM. Elle compte plus d'emplois que d'actifs. On vient y travailler. En développant de nouvelles possibilités de logement, ces actifs auront la possibilité de s'installer près de leur lieu de travail ».

2000 logements sont programmés : 30 % des logements seront des logements sociaux à destination des ménages à revenus modestes et 20 % des logements destinés à l'accession maîtrisée à la propriété proposés à des prix encadrés et plafonnés. Ceux-là ciblent les ménages actifs à revenus intermédiaires qui ne sont pas éligibles au logement social, avec toujours le même objectif : faire venir les actifs pour les rapprocher de leur job ou de la gare. 50 % seront en accession libre. Des produits variables, dont quelques-uns très qualitatifs, avec vue sur la mer.

Parallèlement, 30 000 m² seront dédiés aux activités économiques diverses :

- commerces de proximité liés aux besoins des futurs résidents
- activités de service liées à la proximité du port de plaisance du bassin du Midi
- activités tertiaires (professions libérales, services, bureaux...)
- accueil d'équipements publics de proximité à définir avec l'aménageur.

30 000 m² pour l'économie



Des perspectives d'aménagement structurel

On l'a dit : le site est attractif du fait de sa proximité avec la gare et le centre-ville. Mais il n'en est pas moins actuellement enclavé. Seules voies d'accès : Cayenne et le pont des dockers. Pour accueillir près de 4 000 résidents attendus dans les 17 ans à venir, c'est largement insuffisant. L'autre problème, c'est la congestion endémique de l'entrée de ville par l'avenue Gilbert-Martelli. Le programme doit tenir compte de ces deux points noirs. D'où de grands projets d'infrastructures de voirie et d'ouvrages pour désenclaver le secteur. Un partenariat a d'ores et déjà été acté avec la ville de Sète, compétente en matière de voirie.

L'effort va donc porter en premier lieu sur ces infrastructures, et d'abord le projet de PEM, porté par Sète agglomération méditerranéenne, à hauteur de 14 M€ d'investissements.

un éco-quartier en projet

Viendra ensuite la construction au niveau du rond-point de l'avenue Gilbert-Martelli d'un pont qui desservira le futur grand pôle culturel du quai des Moulins, dont l'ouverture est prévue en septembre 2019. La création de cette nouvelle voie d'accès à la ville permettra en outre de désengorger l'avenue. Cet ouvrage reprendra les codes architecturaux du canal de La Peyrade afin de garantir une continuité esthétique. Enfin, l'aménagement de la ZAC proprement dite prévoit

une infrastructure conséquente de voirie d'Est en Ouest, un grand axe de transit entre le pont et le PEM, selon les mêmes objectifs : la desserte du quartier et le délestage d'une partie du trafic routier d'entrée de ville. 1,5 km de voirie accessible aux transports en mode doux seront réalisés, avec un accès cyclable sécurisé. Cette voie va également permettre de soulager l'encombrement des quais Cayenne, Riquet et des Moulins. L'aménagement des berges du canal et celles du bassin du Midi en cheminements ouverts et paysagés permettra aux habitants de profiter d'espaces de promenade apaisés, avec peut-être un cœur de quartier vert autour des chais Skalli.

10 ha de terrains supplémentaires ponctuellement réaffectés

10 ha de terrain appartenant à la SNCF font actuellement l'objet d'une négociation en vue d'un achat. Ils seraient affectés à des usages temporaires qui ne font pas partie de l'aménagement de la ZAC. « Nous avons pensé à un site de dépollution des déblais liés à l'aménagement de la ZAC. Il ne faut pas oublier qu'on est ici sur une zone portuaire utilisée depuis la fin du XIX^e siècle. Il y a donc nécessité à dépolluer le sol » explique Henry Fricou. « Nous avons également envisagé l'installation de parkings provisoires lors de grands événements, ou d'espaces éphémères pour accueillir des manifestations ponctuelles ».



En haut : le futur Pôle d'échange multimodal. En bas et ci-contre : l'éco-quartier qui prendra place le long du canal de la Peyrade.

Ces terrains sont impropres à la construction parce que susceptibles d'être soumis à une submersion marine. Sète agglomération méditerranéenne a demandé une dérogation de la part de l'État assortie d'une révision du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation). Le Syndicat Mixte du bassin de Thau (SMBT) a fait valoir sa compétence en la matière : « *On dispose d'outils locaux performants qui nous ont permis d'argumenter pour obtenir cette dérogation* ». Si cette dérogation est obtenue, une seconde ZAC pourra donc alors être aménagée sur ces terrains.

Quoi qu'il en soit, le développement de l'entrée Est nécessitera de réaliser un ouvrage destiné à enjamber la voie ferrée jusqu'à la RD2 en vue de désenclaver encore un peu plus le quartier et de ne pas engorger l'accès à la gare. En outre, « *l'éventualité de créer un chenal entre le bassin du Midi et le Canal de la Peyrade est à l'étude. On reste dans la logique originelle de la ville : construire autour des canaux* » souligne Henry Fricou.

Un défi environnemental

Sète agglomération méditerranéenne a mis en œuvre une ligne de conduite globale afin de limiter l'impact écologique de ce développement urbain au centre du territoire. L'agglomération a candidaté et obtenu en 2015 le label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »

(TEP-CV) décerné par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Ce label donne droit à des subventions dédiées. Elle s'est engagée dans une démarche éco-quartier, qui privilégie la recherche de solutions innovantes en matière de mobilité, de choix énergétiques, de gestion des déchets, de prévention des risques naturels, de gestion des terres et la construction des bâtiments publics Haute Qualité Environnementale (HQE). Des solutions d'énergies renouvelables et plurielles seront privilégiées, notamment en ce qui concerne la desserte énergétique. Le quartier pourrait être équipé d'un réseau de thalassothermie qui alimentera le chauffage, la climatisation et l'eau chaude à partir de la récupération des calories dans l'eau de mer. La température sera ensuite modulée par des pompes à chaleur. L'eau sera rejetée dans l'environnement en veillant à ce qu'il n'y ait pas d'impact sur le milieu. C'est une énergie renouvelable et locale. L'implantation des bâtiments sera adaptée au climat local, avec des îlots de fraîcheur et de protection contre le vent. La sobriété sera de mise dans la gestion des ressources : réemploi des matériaux, gestion locale des pollutions, adaptation du terrain aux risques de submersion marine. Outre les équipements qui favorisent les déplacements en mode doux, les transports en commun seront activement développés sur la zone, notamment les navettes maritimes. ■



Henry Fricou, Vice-président délégué aux grands projets d'agglomération, travaux, patrimoine immobilier, urbanisme réglementaire et opérationnel, et maire de Mèze



2 bus 100 % électriques et une ligne 100 % gratuite

Sète agglomération méditerranéenne vient d'acquiescer deux bus électriques, destinés à la ligne 100 % gratuite Sète gare/centre-ville.

Reconnue Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour ses projets s'inscrivant dans la transition énergétique, l'économie circulaire et la préservation de la biodiversité, l'agglomération bénéficie aujourd'hui d'aides financières exceptionnelles via le Fonds de transition énergétique géré par la Caisse des dépôts pour financer ses actions d'investissement.

Pour décrocher ces aides, l'agglomération a donc choisi de présenter des actions relevant de la mobilité durable : achat de bus électriques, bornes de recharges pour les bus, réalisation d'une voie verte au droit de la RD2. Une première expérimentation avait été réalisée en novembre 2015, en situation quasi-réelle (ouverture des portes mais sans passager et sans climatisation) sur la ligne 6, future ligne gratuite desservant la gare de Sète, futur Pôle Multimodal, le centre-ville et la Villa d'Este. Cette ligne est en effet jugée



Nathalie Courant, directrice générale de CarPostal, Norbert Chaplin, Vice-président de l'agglo délégué au développement durable, François Commeinhes, président de SAM, Philippe Nucho, Sous-Préfet de l'Hérault, et Frédéric Guillot, directeur adjoint de l'ADEME.

Deux chartes pour moins de CO₂ et plus d'écomobilité

Réunis pour inaugurer ces 2 bus, l'agglo et la société Car Postal – son délégataire de transport urbain de voyageurs –, ont profité de l'occasion pour signer aux côtés de l'ADEME et de la DREAL, une charte Objectif CO₂. Cette charte symbolise leur engagement dans une démarche volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la mise œuvre du réseau de transport en commun. Ce plan vise ainsi une baisse de 9 % d'émissions de CO₂ d'ici 3 ans. Les actions prévues sont : la mise en service de deux bus électriques, la formation des chauffeurs à l'éco-conduite, la formalisation d'un plan de maintenance, le remplacement des éclairages par des leds, une meilleure organisation pour le suivi des consommations de carburants et des propositions d'amélioration du réseau de transport public. Ces actions feront l'objet d'un suivi périodique grâce à des indicateurs tout au long de la période d'engagement.

Une Charte Écomobilité a également été signée avec l'ADEME. Celle-ci concrétise un programme d'actions annuel engagées par l'agglo afin de limiter le recours à la voiture et favoriser l'usage de moyens de transports plus respectueux pour l'environnement et la qualité de l'air. Le label Écomobilité, que l'ADEME a remis à l'agglo, récompense l'action de collectivités en faveur d'une mobilité durable. L'agglo a mis en place des actions d'écomobilité très concrètes : un Plan de déplacement administration (flotte de véhicule de service propre, achat de vélos à assistance électrique de service), des navettes maritimes (54 000 voyageurs en 2017), une journée de sensibilisation au grand public dédiée à l'écomobilité organisée dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité et la Journée nationale des transports publics, l'installation de 19 bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses 14 communes, l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique, le déploiement de 90 arceaux pour le stationnement des vélos sur le territoire et bien sûr l'acquisition de deux mini-bus électriques pour le réseau de transport urbain. L'agglo accompagne également ses communes, avec le concours du CEREMA, notamment Balaruc-les-Bains et Bouzigues, pour les assister techniquement sur la mise en place d'aménagements de pacification de la vitesse et de partage de la voirie (réduction de la vitesse à 30 km/h, aménagement de zones de rencontre limitée à 20 km/h pour le centre ancien, double sens cyclable pour favoriser l'utilisation du vélo). ■

la plus propice à l'expérimentation du tout électrique, car adaptée en termes de fréquentation, de temps de parcours et d'itinéraire.

Forte de ce succès, SAM a acquis en décembre dernier 2 bus 100 % électriques SOLARIS Urbino de 8,9 mètres, en lieu et place de bus à motorisation diesel, pour desservir cette ligne gratuite « Sète gare/centre-ville ». Le coût total : 830 000 € HT, dont 500 000 € ont été subventionnés au titre de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

L'agglo engagée dans la transition énergétique

D'une capacité de 48 passagers chacun, ils permettront de desservir une ligne du cœur d'agglo sur toute sa longueur. La recharge des batteries de bus se fera principalement la nuit au dépôt bus via l'installation de deux bornes de recharge électrique *ad hoc*, dont une financée dans le cadre de l'appel à projet TEPCV. Cela permettra notamment de ne pas impacter le réseau électrique aux heures de pointe. D'une autonomie d'environ 140 km, ces bus pourront circuler sans avoir besoin d'être rechargés pendant leur service.

Ce mode de transport est non polluant et non émetteur de gaz à effet de serre. Il est emblématique de l'engagement de SAM en faveur de la transition énergétique. L'objectif est aussi d'expérimenter en conditions réelles des bus « propres » et ainsi préfigurer de l'évolution du parc de bus de SAM dans les prochaines années. ■



Archéologie préventive : l'expertise de l'agglopôle

Ce nouveau service vient d'être missionné par Montpellier méditerranée métropole pour réaliser des fouilles préventives sur le site des « Hauts de Lattes ».

Depuis la fusion entre Thau agglomération et la CCNBT, la compétence « archéologie préventive » est venue enrichir le domaine d'intervention de Sète agglomération méditerranéenne. Après 15 ans passés à l'INRAP en tant que coordinateur des grands travaux, et 6 années à la tête du Jardin antique méditerranéen, Laurent Fabre vient de prendre la direction du pôle « Patrimoine et archéologie » de l'agglo, qui chapeaute l'archéologie préventive. Un service aujourd'hui compétent sur les 14 communes de SAM et qui agit aussi bien au-delà du territoire. Le service, c'est une équipe de 4 archéologues agréés par l'État, spécialistes du Néolithique, de la Protohistoire, de l'Antiquité et du Moyen-Âge, intégrant un attaché de conservation plus

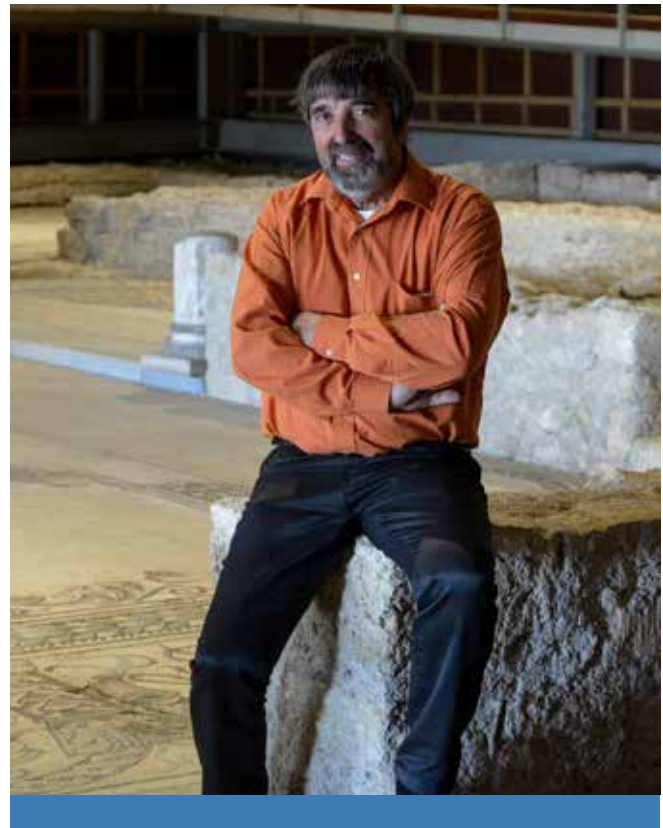
« généraliste ». Selon les chantiers, il peut faire appel à d'autres spécialistes, afin de réaliser dans un minimum de temps les études les plus complètes possibles. Le service participe également aux fouilles et études scientifiques menées sur des secteurs d'archéologie programmée non concernés par des travaux d'aménagement. Les 4 archéologues surveillent aussi les petits travaux de voirie, ce qui permet parfois d'observer des vestiges sans pour autant interrompre les travaux. C'est le choix d'une archéologie de proximité, réalisée par des experts sur un territoire précis. En tant qu'opérateur agréé, ce service peut être missionné pour réaliser des fouilles préventives sur tout le territoire national et peut répondre à des appels d'offres publics ou privés.

Un territoire d'une « grande sensibilité archéologique »

Depuis la Préhistoire, le bassin de Thau est attractif pour l'homme. Il est un lien entre la Méditerranée et l'arrière pays. Et depuis la préhistoire, la bordure méditerranéenne est un lieu de prédilection pour les installations ainsi qu'une voie d'échange de marchandises et de cultures. L'homme a donc largement contribué à la création des paysages actuels. *« Ce ne sont pas à proprement parler des paysages naturels que nous observons ici, mais ce qu'on appelle des « anthroposystèmes ». La garrigue en est un exemple. Depuis le haut Moyen Âge, ce sont les activités humaines de pastoralisme, agriculture morcelée, dépierrage et constructions de murs, coupe de bois, fabrication de charbon... qui l'ont modelée et composée. Donc nous disposons d'un patrimoine archéologique important qui continue de forger une identité territoriale »,* explique Laurent Fabre. Sa mission : organiser ce service à la mesure des 14 communes et intégrer cette compétence récente au niveau de l'intercommunalité. *« La première de nos activités, ce sont les diagnostics et les fouilles préventives que la loi nous oblige à mener dès qu'un aménagement est programmé sur un secteur. La plupart du temps, on creuse, on sauvegarde les données, puis on rebouche. On transforme ce patrimoine enfoui dans un patrimoine dit « immatériel ». A moins de tomber sur un site exceptionnel, tout ce qu'on met au jour (aménagements, objets, techniques, contextes) est susceptible d'être valorisé dans les musées comme la Villa Loupian ou le Musée de l'Étang de Thau, ou encore au Jardin antique méditerranéen. Nous sommes avant tout un service public, chargé de diagnostiquer, si oui ou non il convient de lancer des fouilles pour sauvegarder un patrimoine oublié. En cas de fouilles, on peut entrer en concurrence avec le privé. Ce service est conventionné avec l'INRAP (Institut national de recherche en archéologie préventive). Et cette convention nous permet de répondre comme cocontractants à des appels d'offres, y compris hors de notre territoire de compétence ».*

Un important chantier à Lattes

C'est le cas pour le chantier des « Hauts de Lattes » qui vient d'être confié par l'aménageur de la ZAC baptisée « Ode à la Mer » au service Archéologie préventive de Sète agglomération méditerranéenne, en association avec l'Institut National de recherches en archéologie préventive (INRAP). Dès mars, une équipe composée d'un protohistorien et quinze archéologues a été chargée d'étudier les vestiges de la zone reliant le centre ville de Montpellier au littoral. Cette zone fait l'objet d'un vaste projet de requalification urbaine et commerciale. Le chantier de 2,45 M€ vient de démarrer. Menées sur 8 ha, ces fouilles ont pour objectif de mieux évaluer l'impact des activités humaines au fil de l'Histoire et de sauvegarder un patrimoine national du 1^{er} âge du Fer (VIII-VI^e s. av J-C). Le site a été occupé par les Phéniciens et les Grecs. Le port se situait dans le delta du Lez. Une agglomération urbaine s'est développée un peu plus loin, au lieu dit « la Cougourlude ». C'est une réalisation unique, une des premières agglomérations connues dans le sud de la France. Les objets mis au jour viendront enrichir les collections du Musée archéologique Henri-Prades de Lattes. *« Je suis moi-même archéologue, spécialiste des charbons de bois »* explique Laurent Fabre. *« L'homme fait du feu de bois depuis 400 000 ans. Le charbon de bois est imputrescible. Avec les restes d'un foyer, on peut déterminer la composition du paysage ressource d'après le combustible utilisé. Sur la fouille de Lattes, je pourrais être amené à analyser des foyers. La fouille va se poursuivre pendant 8 mois. C'est un chantier important qui va mobiliser une quarantaine d'archéologues et de techniciens ».* ■



2 questions à...

Alain Vidal

Vice-président de l'agglomération délégué à la politique culturelle de valorisation du patrimoine et maire de Loupian

Quelles sont les opérations programmées en 2018 ?

Sans compter la grosse opération de Lattes, nous avons pas mal de chantiers d'ici la fin de l'année sur le territoire. Des diagnostics, comme sur le site de la future piscine de Gigean et de la future médiathèque de Balaruc-les-Bains. Des fouilles, comme sur Mèze et la poursuite des fouilles du Barrou à Sète. Balaruc et Sète sont des secteurs qui ont connu une importante occupation gallo-romaine. C'est pour cela que nous avons prévu de recruter un nouvel archéologue (en remplacement d'un départ) qui devra être obligatoirement spécialiste de l'Antiquité.

Quel est l'avantage pour l'agglomération de disposer d'un service d'Archéologie préventive en interne ?

C'est un service qui est concurrentiel à tout point de vue par rapport au privé. On l'a construit pour qu'il rapporte. Il faut que les gens le sachent : quand on fait des fouilles ou un diagnostic, c'est l'aménageur qui paie, et donc l'agglomération quand elle est l'aménageur. Mais lorsque c'est pour un privé ou une autre collectivité comme à Lattes, ce sont des recettes pour Sète agglomération méditerranéenne. Tous les efforts sont concentrés pour équilibrer notre budget. Sur le site de la future piscine de Gigean par exemple, si nous avions dû nous adresser à un organisme externe pour réaliser le diagnostic archéologique, le coût serait deux fois plus élevé pour la collectivité. C'est une économie substantielle, non seulement du point de vue financier mais aussi du point de vue temps. Nous pouvons agir vite. Et pouvoir réduire les délais d'intervention au profit de la collectivité ou de l'aménageur, c'est un gros avantage.



Ouverture du Forum par François Commeinhes, Président de l'agglopôle et intervention de Magali Ferrier (en médaillon), vice-présidente déléguée au développement territorial par le sport.



Les révolutions du sport au Casino de Balaruc

Le second Forum organisé par le quotidien *Le Monde* et l'agglo s'est tenu le 1^{er} février.

Accès aux données des fans, essor de l'« e-sport », nouveaux outils technologiques, émergence de nouveaux entrants : à son tour le sport connaît sa révolution numérique. Une révolution qui bouleverse en profondeur l'économie du secteur. C'est sur ce thème qu'élu, « gamers » spécialistes de l'économie du sport, universitaires, dirigeants de start-up, présidents de clubs, managers sportifs... se sont réunis au Casino de Balaruc-les-Bains afin de débattre de la nouvelle donne. Depuis deux ans, l'agglo a décidé de s'inscrire dans ce courant original, « car nous sommes convaincus que le sport est devenu un puissant levier économique », a déclaré François Commeinhes intervenant en ouverture du forum. « La question, à notre niveau, est de savoir comment les collectivités locales peuvent négocier ce tournant [...]. Plus que jamais, se pose aujourd'hui la question des nouvelles pratiques sportives qui mélangent bien-être, performance, et depuis peu, e-santé et e-sport. Comprendre ces mutations essentielles, anticiper leur évolution, décrypter ces nouvelles pratiques pour que nous puissions profiter de leur potentiel, telle est l'ambition de ce forum proposé par les équipes du Monde en partenariat avec Sète agglopôle méditerranée ».

Atouts et perspectives de l'agglopôle

« L'idée est de faire avec le sport sur l'ensemble du territoire ce qui a été fait à Sète avec la culture : le sport en tant que source de développement économique, d'attractivité touristique et d'aménagement urbanistique », a développé François Commeinhes.

L'agglomération pourrait se positionner sur le champ de la préparation sportive grâce à de nombreux atouts : le climat, notamment pour le sport nature, la proximité des thermes, un équipement le plus moderne de France, l'accessibilité avec le prochain PEM, la proximité et la diversité des sites propices à l'entraînement, comme les canaux de Sète, l'étang de Thau, la Gardiole, la future reconversion du site Lafarge avec son palais des sports de 11 000 m², et la présence de nombreux sportifs de haut niveau sur le territoire. Le contexte est idéal pour développer une spécialisation en termes de préparation aux compétitions, de soin et de réparation, en lien avec le développement de technologies scientifiques innovantes. PME et jeunes pousses du secteur pourraient trouver leur écrin dans une nouvelle zone d'activité tout entière consacrée à cet objectif. En misant sur l'image d'un territoire à la fois de pratique et de recherche dédiée, l'agglopôle pourrait très certainement doper son attractivité tout en développant des filières d'activité économique.

Des intervenants compétents pour un débat de haut niveau

Comment les nouveaux entrants du digital transforment-ils le tennis, le football et le cyclisme ? Les nouveaux investisseurs du digital déstabilisent-ils l'économie du sport ? Les compétitions et les clubs doivent-ils s'adapter aux nouvelles attentes ? L'e-sport va-t-il bouleverser durablement le spectacle sportif ? Tels sont quelques-uns des sujets qui ont été développés et approfondis sous la houlette de Gilles van Kote directeur délégué du Monde, Jean-Pierre Gonguet, journaliste, et Christophe Chassaigne, rédacteur en chef de France 3 Occitanie.

Thomas Favolini, l'enfant du pays champion du monde de Jet Ski, est venu conclure le débat de la matinée tandis que Magali Ferrier, vice-présidente d'agglomération déléguée au sport mettait aux alentours de 18 h, un point final à cette journée aussi studieuse qu'enrichissante. ■

« Mon appart'éco-malin » pour consommer futé

Une sensibilisation aux éco-gestes grâce à un module pédagogique.

Du 29 janvier au 9 février, un mobil-home spécifiquement aménagé pour la sensibilisation, l'information et l'éducation des populations aux économies d'énergie, d'eau, au tri des déchets et autres éco-gestes a pris place devant la médiathèque Malraux. Il a été inauguré le 2 février dernier en présence de François Commeinhes, Maire de Sète et Président de Sète agglomération méditerranéenne.

Cette action pédagogique est le fruit d'un partenariat exemplaire entre l'OPH Sète Thau Habitat, la Ville de Sète et son CCAS, du GEFOSAT, de la Ligue de l'Enseignement et du Conseil Citoyen de l'Île de Thau, en collaboration avec URO Habitat (Union Régionale des Organismes d'Habitat social du Languedoc-Roussillon), EDF, l'ADEME et le groupement d'associations Gammes.

Pendant deux semaines, les habitants de l'Île de Thau et plus généralement les visiteurs intéressés, ont pu bénéficier gratuitement de renseignements et de conseils délivrés par un animateur compétent. Les agents de Thau Habitat ont également été initiés à ces pratiques vertueuses. Ils seront les premiers à semer sur place la bonne parole et lutter ainsi contre le gaspillage des énergies et la précarité énergétique des ménages à revenus modestes. Et parce qu'il n'est jamais trop tôt pour acquérir les bonnes habitudes, des écoliers et jeunes des centres de loisirs de la ville ont également été invités à profiter de la leçon.

Partout des économies possibles

De la salle de bain à la cuisine, en passant par le chauffage, l'éclairage et les outils numériques, l'animateur de Mon appart'éco-Malin a énuméré les multiples façons de faire des économies et de préserver l'environnement. Ainsi, vous saurez qu'une douche nécessite 60 l d'eau contre un bain qui en use 250, et que 4 bains (soit 1 m³) coûtent plus de 3 € ; que les « mousseurs », ces petits objets à placer en sortie de robinetterie, réduisent d'environ 20 % votre consommation d'eau ; que les modes de cuisson les plus économiques (- 30 %) sont la plaque à induction ou les feux à gaz ; que micro-onde, four et plaques représentent 8 % de votre facture d'électricité ; que boire l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille vous rapportera 140 € par an ; que les appareils ménagers labellisés A+, A++ ou A+++ sont une économie de 30 à 60 % par rapport à un appareil de classe A, et que si votre budget ne vous permet pas de vous équiper en totalité dans cette classe énergétique, choisissez bien votre sèche-linge qui est de tous le plus énergivore ; que dégivrer vos frigos et congélateurs ménagera votre porte-feuille ; que la mise en veille de vos ordinateurs, décodeurs, téléviseurs... vous coûtent 100 € de plus par an ; qu'un degré d'écart sur votre thermomètre représente 7 % de votre facture de chauffage ; que les LED consomment 5 fois moins qu'une ampoule ordinaire de même puissance... De quoi faire réfléchir les plus sceptiques ! ■



Les balades thermographiques du Gefosat

L'Espace Info Énergie, animé par l'association Gefosat, partenaire de Sète agglomération méditerranéenne, a organisé gratuitement en résonance avec l'installation de Mon appart'éco-malin dans le quartier de l'Île de Thau, une « Nuit de la thermographie » le 31 janvier. Une dizaine de personnes ont emprunté un itinéraire pré-déterminé, guidé par un animateur armé d'une caméra infrarouge. Ont été ciblés des bâtiments collectifs et des maisons individuelles gérées par les bailleurs sociaux du territoire. Lors de la balade, le groupe a pu observer en filmant deux immeubles identiques, l'un rénové et l'autre pas, beaucoup moins de disparités de couleurs sur le bâtiment rénové, ce qui traduit une meilleure isolation, et donc une consommation énergétique globale plus faible. Les différences d'usage des habitations ont également été mises en valeur, selon que le locataire chauffe plus ou moins son logement. D'où l'importance de respecter des températures raisonnables (20° la journée et 16° la nuit) et d'isoler les combles et les murs pour limiter sa facture énergétique.





Caroline Sorli-Laux,
Béatrice Cianni
et Virginie Nocca.

Trois amazones au « pays du sourire »

Un défi 100 % féminin
avec, en toile de fond,
une action humanitaire.

Béatrice Cianni est éducatrice sportive à la piscine Raoul Fonquerne. C'est en entraînant Caroline Sorli-Laux et Virginie Nocca, respectivement vigneronne et mère au foyer, que le trio est devenu inséparable. L'affaire a commencé en avril dernier. Caroline rêvait d'aller au Cambodge et avait entendu parler du raid Amazones dont la 16^e édition est programmée en décembre 2017. Chiche ! Dans la foulée, les trois amies créent l'association « Ensemble pour Louis ». Car au-delà de l'aventure sportive, elles se sont engagées dans une action solidaire à deux titres : apporter du matériel scolaire dans les écoles du pays et se mobiliser « Ensemble pour Louis »... Louis a 17 ans et il est le fils de Virginie. Atteint d'un handicap majeur, il a besoin pour pouvoir passer son bac de Français en juin prochain d'un matériel adapté qui n'est pas pris en charge par les assurances. Voilà donc les trois amies lancées dans une récolte de fonds à la fois pour soutenir Louis et pour financer leur défi. En tout, une trentaine de « mécènes » a répondu à leurs sollicitations : associations, entrepreneurs, commerçants, simples particuliers... mais pas que : « Sète agglomération méditerranéenne a été un de nos plus gros sponsors », explique Béatrice. « Le deal, c'était véhiculer le logo et l'image de l'agglomération. Et nous l'avons fait avec grand plaisir. Je voudrais particulièrement remercier Magali Ferrier, maire de Vic-la-Gardiole et vice-présidente d'agglomération déléguée aux sports, qui s'est superbement investie. Elle est allée jusqu'à organiser un super loto sur sa commune. On peut dire qu'elle a « mouillé la chemise » comme personne. Et elle nous a remis la recette.

C'est un geste fort que nous n'oublions pas ». Neuf mois d'entraînement intensif plus tard et le budget bouclé, l'équipage 148, baptisé « Les ViCaBéAmazones », embarquait pour le Cambodge.

« Seule, on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »

Le raid Amazones, c'est une véritable épreuve multisports qui conjugue courses d'orientation, randonnées, canoë-kayak, VTT et tir à l'arc en équipe. Portée par la société ZBO de l'ancien animateur de télévision et grand sportif, Alexandre Debanne, la compétition alignait sur le départ plus de 300 équipages en duo ou trio. « Dans ce genre d'épreuves, on ne roule pas pour soi », explique Béatrice. « On part à trois, et on arrive à trois. Du coup, on se soutient. Seule, on va plus vite mais ensemble, on va plus loin. Et comme on n'est pas allées là-bas pour faire de la figuration, on a tout donné ! Parfois c'était très dur. On a terminé 14^e sur 80 équipes dans notre catégorie. C'est plutôt pas mal. Mais au-delà de la fierté, nous avons pris une grande leçon d'humanité et de simplicité. Sur place, nous sommes allées dans les écoles amener des cadeaux. Nous avons été accueillies à bras ouverts et encouragées par les habitants dans des villages paradisiaques très retirés. Ces gens sont formidables. Ils n'ont que le strict nécessaire pour vivre. Pourtant, ils sont prêts à partager. Et ils sourient avec le cœur. Tout le temps, malgré des conditions de vie souvent difficiles. Quand on pense à tout ce qu'il nous faut ici pour nous estimer heureux, c'est une vraie claque ! ».

En attendant, les trois mamans sportives (7 enfants au total !) ont retrouvé leur progéniture et leur quotidien, avec le sentiment d'avoir réussi une aventure humaine hors du commun. Mais elles n'ont pas oublié le principal : « L'association Ensemble pour Louis court toujours », tient à rappeler Béatrice. « Et les généreux donateurs sont toujours les bienvenus... ». Qu'on se le dise ! ■



Jean-Paul Simonet, aux côtés de sa fille et son épouse.

Un esprit fleuri

Image, qualité et transmission sont les maîtres mots de ce fleuriste, qui a reçu un Prix Coup de cœur des TPE 2017.

25 ans de parcours commercial dans des secteurs de marque et dans plusieurs grandes villes auront donné à ce diplômé d'école de commerce le goût de la qualité et du perfectionnisme. D'abord dans la charcuterie, puis la grande distribution, c'est ensuite vers l'univers des fleurs que Jean-Paul Simonet s'est dirigé voilà 12 ans. Un changement de cap à l'aube de la cinquantaine, lors de laquelle Jean-Paul a été amené à se repositionner professionnellement. Son souhait : rester « dans la marque » mais garder une certaine indépendance. La franchise l'attire. Et l'opportunité de reprendre un magasin de fleurs à Balaruc se présente en 2006. Il accorde alors sa confiance au groupe Floranova (une centaine de magasins en France) et ouvre en juillet son premier *Jardin des fleurs* au carrefour d'entrée de Balaruc (avenue de la gare). Son désir : appliquer un concept à un marché de la fleur qui ne se porte pas très bien « à l'époque », essentiellement dominé par les magasins traditionnels, dont il souhaite se démarquer. « Nous sommes à la disposition du client qui, quand il rentre dans le magasin,

doit être saisi par la beauté et la qualité des produits et de leur mise en scène. Notre rôle est de leur proposer du visuel et d'accompagner notre clientèle grâce à une vraie connaissance des produits ». C'est le concept « Jardin des fleurs » dans lequel Jean-Paul se reconnaît : des chariots à fleurs qui permettent de changer régulièrement la disposition de la boutique, un grand comptoir chaleureux en bois, un grand choix de plantes et de fleurs, des prix très variés, et une large part donnée à la communication avec un grand écran animé, une page Facebook, un site internet et un service « click&collect » qui permet d'acheter à distance et de venir chercher le produit ou être livré. Ses magasins sont – qui plus est – ouverts 7j/7, 365 jours/an et jusqu'à 20 h tous les jours (sauf le dimanche, ouvert jusqu'à 19 h).

Aller chercher l'exceptionnel

« La fraîcheur de nos produits est aussi l'une de nos priorités. Quoi de plus décevant qu'un bouquet de fleurs qui ne tient pas. Nous ne vendons que des fleurs fraîches, et prenons le pari de vendre grâce à tous ces efforts qualitatifs. Si on ne vend pas, on jette ! Cela fait partie du process. Mais cette perte n'en est finalement pas une car le client sait qu'en venant ici, la fraîcheur est au rendez-vous. C'est notre meilleure publicité. »

Avec un deuxième magasin ouvert en 2011 au 12 bd Camille Blanc à Sète (Florethau), Jean-Paul est aujourd'hui un chef d'entreprise heureux, avec pour objectif de transmettre son savoir-faire et ses valeurs à sa famille (sa fille se forme pour prendre la suite, et son fils a ouvert un *Jardin des fleurs* à Bidart), mais aussi à ses 11 salariés qu'il encourage sans cesse à se parfaire dans ce métier. « Ma plus belle récompense est que mes employés puissent s'approprier un projet que l'on a mis des années à mettre en place et qu'ils aient envie, quand il rentre dans ce métier, de se donner un objectif, qu'ils aient envie d'aller chercher l'exceptionnel ». ■



Tout le programme détaillé
est sur www.escaleasete.fr

Les Villages 2018 à l'honneur

- **Escale de l'Hermione** : deux villages pour une immersion dans la Marine du XVIII^e siècle : musiciens, forgerons, porte-drapeaux, cantinières.
- **Escale Centenaire** : commémorations méditerranéennes du centenaire 14-18 avec les labels français et américain de la Mission du Centenaire, participation des forces armées, reconstitutions historiques, conférences.
- **Mer Adriatique** : les délégations croates et italiennes animent un village haut en couleurs avec des bateaux traditionnels, des ateliers de construction navale, de la musique, de la cuisine et des expositions. De nombreuses autres délégations seront également présentes.
- **Patrimoine maritime et fluvial** : ateliers, concerts, conférences, rencontres de nombreux acteurs, avec la participation de l'Association des Musées maritimes de Méditerranée et des Voies navigables de France.

Les grandes lignes du programme

- **Mardi 27 mars : Escale Parade**, avec l'arrivée des grands voiliers à partir de 8 h. Les villages seront ouverts dès 9 h 30 (comme tous les matins d'Escale). S'en suivront l'aubade d'ouverture devant l'Hermione (quai de la République), les visites des grands voiliers, un défilé de cornemuses, hautbois et tambours, l'accueil des gens de mer par la communauté maritime sèteoise...
- **Mercredi 28 mars : Escale moussaillons**, avec dès 10h le défilé des petits joueurs, puis tournoi de joutes sur chariots, bataille de grands voiliers, défilé des sous-marinières...
- **Jeudi 29 mars : Patrimoine en escale**, avec défilé des musiques de rivière, présentation des Centres maritimes du Grand Golfe, des fêtes maritimes de Manche et d'Atlantique, défilés des équipages, des gens de mer, parade de voilier nocturne, etc.
- **Vendredi 30 mars : Parade de voiliers**, initiation gratuite à la rame, concerts, défis des équipages, défilé de la Marine du XVIII^e siècle, campement de l'Hermione...
- **Samedi 31 mars : Escale des gens de mer**, avec défilé des équipages, concerts, rame traditionnelle, parade musicale de voiles latines, joutes languedociennes, défilé de la Marine du XVIII^e siècle...
- **Dimanche 1^{er} avril : Escale centenaire**, avec rame traditionnelle « Défis d'Occitanie », procession maritime inter-religieuse, défilé 14-18, tournoi du Capelet, parade musicale de voiles latines, défilé, joutes musicales, chants de manœuvres et concert.
- **Lundi 2 avril : Escale met les voiles**, avec démonstration d'hélitreuilage (en mer face au môle), concert de chants marins, bataille des régiments de Marine du XVIII^e siècle, joutes musicales et parade de départ de la flotte Escale à Sète 2018. ■

Escale à Sète

Bienvenue au cœur de la 5^e édition d'Escale à Sète, première fête des traditions maritimes de Méditerranée : un événement pour tous les publics, essentiellement gratuit, une semaine de temps forts, de rencontres et de convivialité pour la sauvegarde du patrimoine maritime et fluvial. 120 navires historiques se rassembleront : visites de bateaux, parades en mer, batailles navales, spectacles et compétitions nautiques. C'est aussi un festival de musiques maritimes avec 40 groupes internationaux de musiques et chants de marins qui se produiront à bord des voiliers, au fil des quais, dans les tavernes et sur scène. Le patrimoine culinaire de la pêche sera également célébré avec « Escale assiette » des recettes typiques issues de la pêche locale à savourer au cœur des villages du festival, dans les restaurants et dans les halles. Avec « Escale bleue » (voir p. 19) seront mises en lumière les bonnes pratiques de sauvegarde du patrimoine, sous le patronage de la Commission Nationale Française pour l'Unesco : rencontres avec les gens de mer et de rivière, sensibilisation environnementale et culturelle, transmission auprès des jeunes publics, conférences, ateliers, vidéos, expositions (notamment au Musée de la Mer, à la Salle Tarbouriech, à la Maison Régionale de la Mer, à la Galerie Dock Sud).

Une « Escale bleue »

**pour protéger le patrimoine
environnemental
et culturel**



Parmi les nombreux secteurs d'intervention concernés par une organisation aussi importante que cette manifestation au rayonnement international, l'association Escale à Sète a eu, dès le début de sa création, comme préoccupation de peser un minimum sur l'environnement de son paysage : la ville, le port de Sète et plus largement, son agglomération.

Escale bleue est donc le nom sous lequel se rassemble l'ensemble des thèmes découlant de l'organisation, en lien avec la protection du patrimoine environnemental et culturel.

Ce particularisme a valu cette année à l'association, le patronage de la commission nationale française pour l'Unesco. On y retrouve certaines thématiques dans lesquelles Sète agglomère méditerranée est en première ligne pour leur mise en œuvre.

► Le secteur de la propreté

En partenariat avec la ville de Sète notamment, l'agglomération met en place des actions préventives afin de trier au mieux les déchets générés par les milliers de visiteurs attendus lors de la manifestation. En partenariat avec l'EPR, des opérations propreté du môle Saint-Louis sont réalisées, où la gestion des déchets des bateaux invités à la manifestation sera prise en charge.

► Le secteur de la pollution

La pollution de l'air et des Gaz à Effet de Serre sera limitée par une neutralisation des accès au centre-ville le week-end de la manifestation, avec un renforcement de l'offre de transports en commun (bus et navettes maritimes) pour permettre aux visiteurs garés dans les parkings périphériques de rejoindre le centre-ville de Sète. D'autres secteurs symbolisent davantage la protection du patrimoine environnemental et culturel.

► La valorisation de la ressource

Sorte de démarche de « locavore », l'association prône la valorisation et la consommation des ressources locales par les centaines de milliers de visiteurs. Cette exigence impose l'implication et l'engagement des professionnels de la pêche, de la restauration, sur une production de qualité, de saison, ainsi que de circuit court avec la valorisation des recettes traditionnelles. Cette déclinaison de l'implication culinaire de l'association s'appelle « escale assiette ».

► L'accessibilité à la manifestation des personnes à mobilité réduite

L'association souhaite faciliter l'accès à la manifestation aux personnes en situation de handicap avec, par exemple, la participation du voilier de l'association « Cap au Large » et la mise en place de stationnement proche du centre-ville pour les personnes à mobilité réduite.

► La sensibilisation du grand public

La sensibilisation du grand public fait partie intégrante des missions de l'association qui souhaite porter haut les valeurs du respect de l'environnement. Le pôle de conférences « Escale Bleue » participe à cette sensibilisation avec des conférences sur le thème de la mer, de la ressource et des enjeux pour les années à venir, avec le soutien de la communauté maritime et portuaire.

► Un macaron pour identifier les engagements d'Escale bleue

Les différentes bonnes pratiques de la manifestation et tous les partenaires impliqués seront clairement identifiés par un Macaron « acteur engagé Escale Bleue, sauvegarde du patrimoine ».

► Valorisation des musiques et chants de travail

Pas moins de 40 groupes internationaux de musiques et de chants liés au travail des pêcheurs, des marins tonneliers, dockers... sont invités pour montrer la diversité de la culture des gens de mer.

► Un rassemblement de bateaux historiques

Escale à Sète réunit quelques 120 navires du patrimoine maritime et fluvial parmi lesquels plusieurs bateaux d'État et de nombreuses voiles latines.

► Les gens de mer acteurs de la fête

Les communautés maritimes sont mises à l'honneur : rencontres avec des professionnels, parades d'arrivée et de départ des grands voiliers, expositions de photos, projections de films et documentaires...

Le recyclage des déchets à l'honneur

Tout au long de la manifestation, des oriflammes signaleront les points de collecte (PAV et bacs roulants). Des intervenants et des ambassadeurs du tri auront la double mission d'animer et de diffuser des consignes. Dans le but de sensibiliser tout un chacun, le bateau des pirates recycleurs de l'agglo sera amarré rue de la Savonnerie avec des animations tous les jours de 10h à 17h. Il sera corrélié à un atelier de création de figures de proue (concours ouvert à tous) à partir de matériaux de récupération, avec remise de prix à l'issue de l'opération « Escale Bleue ». Dans le cadre du cycle de conférences organisé sur le site de la Géode, sera également présentée la démarche globale de sensibilisation à une gestion rationnelle des déchets en zone littorale. En marge de ces conférences, le « radeau pirate » sera exhibé dans le cadre des démonstrations navales programmées.



OPÉRATION PORT PROPRE !

Afin de débarrasser le Môle Saint-Louis et son port de plaisance des déchets qui l'encombrent, mais aussi afin de le présenter au public d'Escalade à Sète sous ses plus beaux atours, une opération « Port Propre » est programmée. Rejoignez-nous le 24 mars, de 9h à 12h, devant le port de plaisance du Môle Saint-Louis... Inscription à portstclair@portsuddefrance-sete.fr. Il est conseillé de venir avec une paire de gants.



« USAGE EXCLUSIF POUR LA PROMOTION D'ESCALE À SÈTE 2018, TOUS AUTRES DROITS RÉSERVÉS SANS EXCLUSIVITÉ. »

Et vogue la culture !

Partenaire de l'Hermione, qui portera ses couleurs, l'agglomération disposera d'un stand qui accueillera notamment le Musée de l'étang de Thau les 27 et 31 mars, ainsi que le 2 avril, toute la journée. Sur la scène du théâtre Molière, le 26 mars, un prélude au spectacle *C'était une frégate...* mettra en lumière 100 jeunes élèves des écoles de Sète accompagnés d'une vingtaine d'instrumentistes (étudiants et enseignants). La ludothèque de la médiathèque Montaigne quant à elle, proposera pour sa part une soirée autour du jeu *Jamaïca* en collaboration avec le capitaine du bateau pirate installé quai d'Alger, avec 4 tables de jeu. Inscription préalable à la ludothèque. Pour tout public, à partir de 10 ans, samedi 31 mars, de 20h à minuit !

Circulez, y'a tout à voir !

Pour sa 5^e édition, Escalade à Sète a de grandes ambitions ! Cet événement, qui s'est imposé comme le plus grand festival de traditions maritimes de tout le bassin méditerranéen, génère un flux importants de visiteurs dans la ville de Sète. Afin de permettre à tous de profiter pleinement de cette manifestation, le réseau urbain s'adapte et offre plus de possibilité pour se déplacer en toute sécurité.

Un plan de transport spécifique est donc proposé pour le samedi 31 mars, dimanche 1^{er} et lundi 2 avril :

► pour les visiteurs venant en voiture et désireux de laisser leur véhicule en périphérie du centre de Sète, deux parking relais sont mis à disposition : parking du Lido à l'ouest de la ville, situé entre Sète et Marseillan le long des plages et les parkings des Eaux Blanches situé à l'est de la ville, dans la zone industrielle du même nom. Des navettes gratuites sont mises en place pour relier ces parking relais au centre-ville de Sète. Elles vont circuler de 9h à minuit samedi et dimanche et de 9h à 20h le lundi.

► De plus, pour permettre à tous de profiter pleinement de cette manifestation sans se soucier des moyens de transport, le réseau urbain de Sète agglomération méditerranée va lui aussi s'adapter. L'ensemble des lignes seront gratuites durant ces 3 jours et leurs offres seront renforcées :



plus de bus en journée avec des derniers départs à 22h ! Pratiquement l'ensemble des lignes sont concernées par ces renforts, à savoir les lignes 1, 2, 3, 6, 10, 11, 13, 20, 21, 22, 23 et 915. Une bonne raison pour se déplacer en bus ! Cependant, les contraintes de circulation liées à l'événement imposent de procéder à certaines adaptations du réseau ; l'ensemble des déviations sera mis en ligne sur le site internet www.mobilite.agglopoie.com. Restez donc attentifs aux actualités du réseau, vous découvrirez très vite toutes les informations indispensables pour vous déplacer en toute sérénité lors de ce grand événement ! ■

L'ESCALE

FAITES

EN BUS

BUS ET NAVETTES PARKING

GRATUITS

DU 31 MARS AU 2 AVRIL

**"POUR ALLER VOIR
LES BÔ BATEAUX!"**



Toutes infos utiles sur :
www.mobilite.agglopole.fr



Réunion avec l'un des 14 conseils municipaux, ici à Gigean, en présence de F. Commeinhes, Président de SAM, J.-G. Majourel, Président du Conseil de développement et F. Veaute, Maire de Gigean et Vice-président de SAM.

Une démarche collaborative et dynamique

Pour lancer son projet de territoire, l'agglomération s'appuiera sur l'avis essentiel du Conseil de développement.

François Commeinhes, Président de SAM, a souhaité aller encore plus loin en proposant une démarche de co-construction du projet avec les élus des 14 communes et le conseil de développement.

Fort de cette saisine passionnante, le Conseil de développement a choisi de mettre en place une méthode de travail bien particulière pour proposer à Sète agglomération méditerranéenne une contribution qui reflète au mieux le positionnement de la société civile dans ce vaste projet.

Ainsi, le Président du Conseil de développement, Jean-Guy Majourel, accompagne le Président François Commeinhes à toutes les rencontres qui ont lieu dans les 14 communes du territoire afin de recueillir les envies, idées pour chacune d'entre elles, à l'échelle du territoire et à un horizon fixé à 20 ans. Chaque commune doit nommer un élu, qui ne soit pas communautaire, pour la représenter et porter ses idées, au sein d'un comité « projet de territoire » créé de manière spécifique pour la conduite opérationnelle des travaux. Ces 14 membres et le Président de SAM, sont accompagnés de 5 membres du Conseil de développement pour travailler ensemble sur les propositions à retenir.

En parallèle de ces rencontres, le Conseil de développe-

ment a organisé une assemblée plénière extraordinaire, jeudi 15 février dernier, où la méthode de travail a été partagée. Ainsi, 4 ateliers spécifiques ont été créés sur les thématiques suivantes :

- Atelier 1 : L'économie innovante et créative ;
- Atelier 2 : Quel cadre de vie pour demain ? Ici, il sera question d'habitat, d'espaces naturels, d'évolution démographique et de changement climatique ;
- Atelier 3 : Quels modes de transports pour mieux se relier demain ?
- Atelier 4 : La cohésion sociale et sociétale.

Les membres du Conseil de développement, à l'issue des présentations des travaux envisagés dans chaque atelier, ont pu s'inscrire dans celui pour lequel il se sentait le plus concerné.

Les temps forts dans cette co-construction

Deux réunions se tiendront par atelier afin d'aboutir, d'ici fin mai, à une première ébauche de propositions. Les membres du Conseil de développement désignés pour faire partie du Comité de projet seront, de fait, les relais des travaux portés dans chaque atelier. Ainsi, les suggestions provenant des 14 communes et de la société civile, à travers le Conseil de développement, seront prises en considération pour élaborer un projet de territoire ambitieux et fédérateur où chacun pourra pleinement se retrouver.

L'objectif est de parvenir à la production d'un document final, co-construit par les élus et le conseil de développement, d'ici le début de l'année 2019 et de le soumettre au vote du Conseil communautaire.

Si vous souhaitez rejoindre le conseil de développement et apporter votre contribution à ses travaux, n'hésitez pas à nous joindre à l'adresse suivante : conseildedeveloppement@agglomeration-sete.fr ou à demander des renseignements au 04 67 46 47 97. ■

Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Un projet de territoire peut être considéré comme un guide de l'action publique. Il est fondé sur un diagnostic de l'existant, la définition d'orientations et de priorisations des actions à mener à l'horizon de 20 ans minimum. Celui de SAM sera élaboré autour d'une démarche collaborative très ouverte.

Une balade constructive pour le sous-préfet

L'occasion pour les élus de présenter un bilan des opérations menées en faveur du commerce et de l'habitat.

Dans le cadre d'un nouveau plan national baptisé « Action cœur de ville », le sous-préfet de l'Hérault, Philippe Nucho, a visité le 13 février le centre-ville de Sète sous la conduite de François Commeinhes, maire de Sète et président de Sète agglomération méditerranée, et de son adjoint et vice-président d'agglomération, délégué à la Politique de la ville, Émile Anfosso. Il aura fallu à Philippe Nucho et ses guides presque trois heures de marche, au départ de la Maison de l'Habitat, rue Pierre-Sémar, jusqu'à la rue Alsace-Lorraine, pour passer en revue les programmes de restauration immobilière, les créations d'espaces publics et les rénovations commerciales réalisées depuis 2005 en centre-ville de Sète au titre du PRQAD (Programme de requalification des quartiers anciens dégradés), de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) et du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce). Un périple conséquent et instructif, qui a permis au

sous-préfet de prendre la mesure des actions menées par les deux collectivités partenaires, ville de Sète et Sète agglomération méditerranée, avec l'aide de l'État.

Lors du point presse organisé au terme de cette visite, Philippe Nucho a salué d'emblée le travail remarquable qui a été accompli : « *Je suis très impressionné* », a-t-il déclaré « *C'est une chose de voir les programmes développés sur le papier et c'en est une autre de se rendre compte de la réalité sur le terrain. D'autant que ces opérations sont complexes. Elles doivent répondre à des objectifs précis et participer à la vie de la cité. L'État est vraiment présent quand les élus sont porteurs de vrais projets. Il va continuer à soutenir la ville de Sète et son agglomération* ».

Pour autant, le centre-ville de Sète demeure en grande partie classé Quartier prioritaire de la Politique de la Ville. C'est dire que la situation reste difficile et qu'il convient pour les collectivités locales de redoubler d'efforts.

Sète candidate pour « Action cœur de ville »

C'est dans cet objectif que François Commeinhes a souhaité inscrire la ville de Sète et son agglomération dans un nouveau dispositif national « Action cœur de ville ».

Ce programme s'adresse en priorité à des villes structurantes, hors périmètre d'une métropole, qui représentent un pôle d'attractivité pour leur territoire. En clair, pour les petites communes, c'est le centre urbain de proximité. La nouveauté de ce dispositif, c'est qu'il permet de ficeler des contrats d'objectifs entre ville, État et intercommunalité, et



Le Sous-préfet Philippe Nucho visite le cœur de ville aux côtés du Président de l'agglomération et Maire de Sète, François Commeinhes et du vice-président Émile Anfosso.

qu'il conçoit l'action de développement dans sa globalité : habitat, commerce, bâti, aménagement d'espaces publics, mais aussi transports/mobilité et développement des usages d'outils numériques. Contrairement aux systèmes précédents, ce projet fera l'objet d'une gouvernance unique et d'une coordination, afin d'éviter un éparpillement des dispositifs et des portages.

Le projet que Sète et SAM ont soumis à la contractualisation avec l'État porte sur :

- La poursuite des politiques, déjà largement engagées, en matière de rénovation de l'habitat et de l'immobilier en centre ancien.

- Une politique active de soutien au commerce de centre ville qui prendra la succession des opérations FISAC. Cette politique sera portée par l'agglomération, qui va définir avant fin 2018 l'intérêt communautaire en matière de commerce de proximité. Elle sera doublée d'une politique de maîtrise des locaux commerciaux qui va passer par l'instauration de périmètres de préemptions au profit des collectivités.

- Un programme ambitieux de reconquête et d'amélioration de l'espace public (extension du périmètre piéton, aménagement d'espaces publics), qui sera porté par la ville de Sète.

- Une action sur la mobilité qui sera soutenue par l'agglomération et constituera le volet « ville-centre » du futur Plan de déplacements Urbains de SAM : sécurisation des circulations cyclables, amélioration des dessertes en transports en commun, avec notamment le développement des navettes maritimes.

« *C'est une sélection nationale* », a expliqué François Commeinhes. « *5 milliards d'euros sont prévus pour aider les villes moyennes de France à redynamiser leur centre. Le comité de pilotage se réunira fin février et fera connaître les projets éligibles avant le mois de mars. Nous verrons si nous avons été retenus* ».

Aux dires du Sous-préfet, une autre bonne nouvelle pourrait intervenir pour l'Île de Thau classé lui aussi quartier prioritaire de la Politique de la Ville d'ici le mois de juin prochain : l'aboutissement du dossier de renouvellement urbain déposé auprès de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine). ■

Une action
globale de
développement

Les infos des communes

BALARUC-LES-BAINS / BALARUC-LE-VIEUX / BOUZIGUES / FRONTIGNAN / GIGÉAN / LOUPIAN / MARSEILLAN / MÈZE / MIREVAL / MONTBAZIN / POUSSAN / SÈTE / VIC-LA-GARDIOLE / VILLEVEYRAC



Fenêtre ouverte sur le monde



Balaruc-les-Bains vient de lancer sa programmation culturelle jusqu'en juin prochain avec,

pour cette période encore, une fenêtre ouverte sur de nouveaux pays, de nouveaux espaces : des percées vers la Réunion et la rencontre entre Germain Lebot et le Trio Zéphyr... Cuba avec la soirée salsa- rumba latina... l'Espagne avec le talentueux Pelat dans le cadre du « Festival ça rue dans le cirque 2# » ou encore le Québec avec les nouveaux talents folk-rock de la chanson... Et pour boucler la boucle, et continuer le focus sur l'Asie, cette programmation se terminera en beauté sur le Vietnam avec le jazz bluesy de Nguyen Lee et Hanoi Duo. Plus qu'un voyage géographique, c'est une exploration de l'espace qui est proposée... La philosophie de cette programmation : vous faire participer !

Suivez la transhumance



Le 7 avril, 150 brebis retrouveront les pâturages mézois après un séjour sur les terres villeveyracaises. Le retour des moutons du berger de Mèze, Michel Ibanez, offrira à nouveau l'occasion, aux amoureux de nature et de traditions, de participer à une journée printanière de transhumance. Des ânes de l'association « L'âne Bajonet » et des chevaux de trait avec calèches accompagneront ce grand cortège pastoral. Côté pratique, un co-voiturage est organisé à 9h, depuis le parking du stade du Sesquier, à Mèze, pour rejoindre le parking de la salle des fêtes de Villeveyrac, à 9h30. À 10h, départ de la transhumance, chemin du Portel, pour une traversée du village. 3 heures de marche seront nécessaires à travers les garrigues de Villeveyrac, Loupian et Mèze pour effectuer les 13 km de l'itinéraire. Des chaussures de marche sont indispensables. À 12h30, petite pause avec repas tiré du sac, durant laquelle un apéritif sera offert aux participants par les communes de Mèze, Villeveyrac et Loupian. Diverses animations seront également proposées par des associations locales notamment la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et Lou Biou. Le retour à Mèze est estimé vers 16h au Sesquier où les brebis se reposeront afin d'être en pleine forme pour la Fête du printemps qui aura lieu dès le lendemain.

► Plus d'informations sur www.ville-meze.fr



3^e Forum de l'emploi



Organisé par le CCAS, chapeauté par Sylvie Pradelle, conseillère départementale, adjointe déléguée aux affaires sociales et Jacques

Galland, cette troisième édition du Forum de l'Emploi, est dédiée au bénéfice commun. Elle se tiendra jeudi 12 avril 2018 de 10h à 17h à la Halle des Sports de Gigéan. C'est une journée d'échanges, de rencontres autour des métiers et de la formation pour laquelle plus de vingt structures se sont mobilisées, aussi les demandeurs d'emploi sont invités à se présenter munis de plusieurs CV et lettres de motivation.



Escale à Sète lancée depuis Paris



François Commeinhes, maire de Sète et président d'agglomération, Wolfgang Idiri, président de l'association Escale à Sète, Carole Delga présidente de la région Occitanie, et Jean-Claude Gayssot, président du port de Sète, ainsi que de nombreux partenaires, ont fait le voyage jusqu'à Paris, pour présenter la 5^e édition de la plus grande fête des traditions maritimes, placée cette année sous le patronage de l'UNESCO. La conférence de presse s'est déroulée le 7 février au quai d'Orsay, l'hôtel du ministère des Affaires étrangères. Entre autres temps forts, la manifestation, qui se déroulera du 27 mars au 2 avril prochains, donnera le coup d'envoi des commémorations de la fin de la 1^{re} guerre mondiale, tandis que l'opération Escale Assiette (parrainée par le grand chef Guy Savoy) mettra à l'honneur le patrimoine culinaire. Le clou de l'événement, c'est la première escale en Méditerranée de l'Hermione, la célèbre réplique du vaisseau de La Fayette. À bord, 45 gabiers venus de 34 pays francophones seront managés par 15 professionnels. Sète agglomération méditerranéenne est le partenaire officiel de la frégate 2018.





Records battus au Trail de Mireval !



Avec quelque 1 060 participants, sans compter nos amis les canidés, le Trail de Mireval a battu tous les records, en ce 28 janvier ! Sous un grand ciel bleu illuminé de soleil, ils ont été deux fois plus nombreux que l'an passé à pouvoir apprécier, entre la Gardiole et la mer Méditerranée, les différents parcours proposés de 6 à 25 km par le Mireval Gardiole Athlétisme avec le soutien de la municipalité et ses autres nombreux partenaires. Une performance qui positionne le Trail de Mireval au rang des grandes compétitions de ce type sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne. Rendez-vous en 2019 pour de nouveaux records emplies de plaisirs sportifs !

Les aînés à l'honneur



Le 27 janvier, les séniors de la commune ont répondu en nombre à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel « goûter des aînés ». Accueillis par le maire de la commune et son adjointe, venus leur présenter leurs meilleurs vœux, les quelque 200 convives ont découvert avec beaucoup d'émotion le spectacle qui avait été préparé à leur intention par les enfants du centre de loisirs. Cet après-midi convivial s'est ensuite poursuivi en chansons, avant de se conclure par un spectacle de cabaret haut en couleur et un goûter soigneusement confectionné par les membres du CCAS.



Rénovation et mise aux normes



Des travaux ont été engagés Place de la République à Villeveyrac. La commune poursuit son programme d'aménagement de la traversée du village, qui va répondre aux problématiques de déplacement, de stationnement et de sécurité. Ces travaux permettront de structurer le stationnement avec la mise en place d'une zone bleue (stationnement limité dans le temps) et la création de passages piétons et de trottoirs (qui se poursuivront route de Mèze). L'objectif premier de ce programme reste la mise en sécurité de cette place et de ces usagers.

Carnaval



Des plus jeunes aux plus âgés, chacun se mobilise pour préparer la fête de Monsieur Carnaval : fabrication de toutes les fleurs, préparation des chars, répétitions des danses pour les enfants, les adolescents, les femmes et les hommes. Ce sont 3 mois de travail intense et joyeux. Depuis 3 ans, les résidents du foyer de Nézignan-l'Evêque Centre Hérault sont aussi de la fête... Les thèmes sont gardés secrets jusqu'au jour J, où tous pourront admirer et applaudir le résultat de leur investissement. Rendez-vous le 14 avril à 14 h sur le port de Bouzigues.



St Jean-Baptiste plus proche du ciel



Un paratonnerre va être installé au sommet du clocher de l'église St-Jean-Baptiste, à 36 mètres de hauteur. De plusieurs mètres de portée, cette installation pourra ainsi éviter certains désagréments (coups de foudre sur les habitations) à la population du village. À la surprise de la municipalité, un contrôle de sécurité avait révélé récemment l'absence de cet équipement. Et donc un réel risque pour les installations électriques de l'église, notamment le système de commande des cloches. Ce chantier reste délicat à réaliser, l'église étant encastrée dans les habitations avec des passages très étroits. Le forage au sol et l'enterrement d'une barre de cuivre pour dériver la foudre dans le sol, ont été réalisés sans encombre. Pour la troisième étape, malgré la dextérité du conducteur de la nacelle, impossible de s'approcher suffisamment du clocher pour y intervenir. La société Campa, spécialiste de l'électrification des clochers, a fait appel à des ouvriers grimpeurs pour escalader le clocher et poser le salvateur équipement.

Priorité à l'éducation



Alors que l'État, via l'inspection d'académie de l'Hérault, envisage la suppression d'une classe à l'école maternelle Les Lavandins, dans le quartier de la Peyrade, lors de la prochaine rentrée scolaire, la Ville, de son côté, investit pour l'éducation. Après l'école élémentaire en 2013, puis la cour, le préau, les sanitaires et les espaces d'accueil périscolaires et vidéo, c'est désormais le tout nouveau restaurant scolaire qui accueille les enfants. Cet équipement prévu pour 332 élèves, inscrit dans une démarche Haute qualité environnementale/HQE, construit en bois et béton et équipé notamment de chauffe-eaux solaires, allie les performances énergétiques au confort des usagers, en particulier en matière de bruit, de luminosité, de température ou encore de qualité de l'air. Coût des travaux : 1,7 M€, avec le soutien de l'Europe, l'État, la Région, le Département et Sète agglomération méditerranéenne.



La station thermale a ouvert ses portes



Février a sonné l'ouverture des portes des Thermes de Balaruc-les-Bains, 1^{er} établissement thermal de France, pour la saison 2018. Cette année,

les Thermes mettent en place des formules de cures libres autour de ses deux orientations thérapeutiques – la phlébologie et la rhumatologie – pour profiter des bienfaits des soins thermaux sous la forme de formules de séjour à composer soi-même. Des soins à la carte comme l'ostéopathie aquatique, la réflexologie plantaire ou l'hypnologie complètent l'offre thermale balarucoise, le tout dans un environnement exceptionnel, innovant, évolutif, et adapté aux nouvelles exigences et aux nouveaux défis de la santé.

► **Contact des Thermes : 04 67 51 76 01**
ou contactthermes@thermesbalaruc.com



Rencontre des Emplois Saisonniers 2018



Comme chaque année, la ville de Marseillan et la MLI organisent les « Rencontres des Emplois Saisonniers ». Elles auront lieu le 10 mars, de 9h à 13h, à la salle Paul Arnaud. L'objectif de ce rendez-vous est de permettre aux demandeurs d'emploi de consulter les nombreuses offres proposées sur le bassin de vie pour la saison estivale qui se profile et d'établir un premier contact avec les employeurs locaux (les campings, les restaurateurs, les bars, les paillottes, les boutiques, les grandes surfaces alentour...).

► **Informations : communication@marseillan.com ou 04 67 77 97 20.**



Frontignan ? Europa !



Après la fermeture hivernale, le musée municipal rouvre ses portes au public le 6 avril avec, dans le cadre de l'année européenne du patrimoine, une exposition sur Frontignan la Peyrade aux carrefours, géographiques, historiques et culturels de l'Europe. Faite de mouvements de populations venues de partout pour s'installer ici, par voies terrestres ou maritimes, des courses des « routiers » du XIV^e siècle aux grandes vagues d'immigration jusqu'au XXI^e siècles, en passant par les réfugiés espagnols de la retirada, les Belges en 1914 et 1939 ou encore les rapatriés d'Algérie en 1962, l'Histoire européenne de la commune est aussi culturelle avec notamment le réseau euro-méditerranéen 7Sois 7Luas, les jumelages ou encore la mobilité des jeunes. Exposition à découvrir du 6 avril au 9 septembre.

► **Musée municipal, rue du député Lucien-Salette, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Entrée libre.**



Un gigeannais décoré



Pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie et des combats d'Afrique du Nord, Maroc et Tunisie, une grande manifestation a eu lieu au monument aux morts de Balaruc-les-Bains le 5 décembre dernier.

Ce jour-là, a été rendu hommage à un Gigeannais, appelé du contingent, vétéran de la guerre d'Algérie, le caporal-chef René-Vincent Cincotta, qui a été décoré de la plus haute distinction militaire, créée par Louis-Napoléon Bonaparte en 1852 afin d'honorer ses vétérans pour service rendu à la Nation. C'est le général de Division aérienne Edgard Pintor qui a décoré le récipiendaire, celui-ci adhérent de l'association d'anciens combattants UHAAC de la section de Balaruc-les-Bains a été parrainé, suivant l'usage, par le président des Médailleurs de Sète Jean-Louis Delrieux. La cérémonie a été organisée par le colonel Paul Régus. Les discours des personnalités ont rendu hommage aux morts de ces conflits, sans oublier les harkis restés fidèles à la France.



Le repas des aînés



Depuis deux ans, le CCAS de Villeveyrac propose aux aînés du village un déjeuner tous les vendredis. Toute personne âgée de 70 ans et plus, habitant la commune, peut s'inscrire au CCAS (5 €) pour en bénéficier. Ce repas, servi à l'espace Ferdinand Buisson par des bénévoles, est un réel moment chaleureux, d'échanges et de convivialité. Chaque semaine, une quinzaine de participants prennent toujours autant de plaisir à partager ce moment, se donner des nouvelles de leurs familles respectives, discuter du temps qu'il fait ou qu'il fera, à échanger sur la vie du village, se remémorer leurs souvenirs, parler du temps qui passe... trop vite... Autant d'interactions qui se créent et de rencontres facilitées. La solitude des seniors étant un enjeu de société majeur, il semble primordial de maintenir ce lien social afin que nos anciens puissent se retrouver, échanger, partager un repas de qualité et équilibré, rompre avec leurs solitudes ou leurs routines et lutter contre l'isolement.





Le centre ancien fait peau neuve



Après l'enfouissement des réseaux secs et la mise aux normes des adductions d'eau potable et des eaux usées, la voirie du centre ancien va être renouvelée. Les rues Rabelais, du Barnier, du Droit, du Figuier, Brise Bise et de l'Abbé-

Rouquette, ainsi que la placette du puits et le passage débouchant sur le boulevard des Aresquiers, seront revêtus d'un pavage en pierre calcaire naturelle. Une attention particulière va être apportée à l'écoulement des eaux pluviales. Afin de protéger de l'humidité certains édifices dépourvus de fondations, la partie basse des façades des habitations sera étanchéifiée. Les eaux pluviales provenant des toitures seront écartées des façades et canalisées. Par la suite, en concertation avec les riverains, une végétalisation de certains points du périmètre agrémentera la déambulation dans les rues renouvelées. La première phase s'arrête en juin, la seconde démarre après la phase estivale. Le centre ancien retrouvera ensuite la physionomie qu'il mérite avec ses ruelles agréables à parcourir et ses placettes où il fera bon se poser quelques instants pour apprécier la sérénité des lieux et les façades caractéristiques des vieilles maisons vicoises.



Quand Dadou croque le Muscat de Mireval !



Connu et reconnu de Sète à Montpellier, en passant par Paris, des colonnes de Midi Libre au stade du MHSC en passant par la chaîne Eurosport, le dessinateur Dadou a croqué la Une du 15^e bulletin municipal de la Ville de Mireval. Au menu ? La distinction mondiale reçue par le cru « Lumière de Muscats » et décernée par Rabelais et Gargantua en personnes ! Un magazine collector à encadrer que vous pouvez aussi retrouver sur le site de la Ville de Mireval et sur sa page Facebook !

L'avenue De Gaulle en chantier



Les travaux de réaménagement d'une partie de l'avenue Général-de-Gaulle ont commencé mi-janvier. La première tranche des travaux concerne le tronçon allant de la rue des Écoles jusqu'à Domus Médica ainsi que la place De-Lattre-de-Tassigny. Elle porte sur la réalisation complète de l'évacuation des eaux pluviales, sur l'enfouissement des réseaux électriques et sur l'installation de l'éclairage public. Ce chantier devrait durer 6 mois s'il n'y a pas de retard dû aux fouilles menées par le service d'archéologie préventive de l'agglomération. À la suite de cette tranche seront réalisés les aménagements de voirie avec le revêtement de la chaussée et la création de cheminements piétons accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette réalisation préfigure la revalorisation de tout l'axe central de la ville de Mèze. Ce chantier sera subventionné à 50 % par Sète agglomération méditerranéenne. Ces travaux occasionneront certaines perturbations, notamment pour le sens de circulation.



Projet de territoire : le processus est lancé !



Fin janvier, les élus loupianais ont reçu en mairie le Président de Sète agglomération méditerranéenne, ainsi que Jean-Guy Majourel, Président du Conseil de développement, en tournée dans les communes de l'agglomération dans le cadre de l'élaboration d'un projet de territoire. Objectif de la rencontre : dégager une vision du territoire, dans l'échange et avec la participation des élus. Amenés à s'exprimer librement sur leur vision de l'avenir de leur commune et la vie de cette dernière au sein de l'agglomération, les élus ont eu l'occasion de débattre autour des thèmes tels que la relation à la nature, les transports, le vivre-ensemble ou encore l'habitat.



Handball : un match exceptionnel



Le 31 janvier, le club Gigeon Thau Handball a accueilli les équipes MHB et PAUC (Aix-en-Provence) qui ont offert un match digne d'une rencontre de championnat. L'occasion pour tous les licenciés et les gigeonnais de profiter d'un match de très haut niveau. Après une introduction de Francis Veaute, Maire de Gigeon, de Laurent Buord, adjoint aux Sports et William Kappler, Président de Gigeon Thau Handball, les joueurs ont fait leur entrée sur le terrain accompagnés des plus jeunes licenciés du club. Le MHB ayant ouvert le score, le match a été très serré, à la mi-temps les montpelliérains menaient 16 à 13 et ont achevé de creuser l'écart durant la deuxième période. Le MHB remporte le match 33 à 25, sous le regard de Valentin Porte, de Ludovic Fabregas, Patrice Canayer, entraîneur du MHB et parrain de la salle du même nom et de Jérôme Fernandez (ex-international), entraîneur du PAUC. Après le match, les joueurs du MHB et du PAUC se sont prêtés au jeu des autographes et photos, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Musée de l'Étang de Thau

Conférences

« Cinéma et Utopies au fond des mers »

Par Marc Sauer. À la fois source de vie foisonnante et monde mystérieux peuplé de créatures inconnues ou mortelles, ils ont très tôt intéressé producteurs et scénaristes. Comment depuis 100 ans, le cinéma a-t-il exploité l'imaginaire sans limites que suscitent les fonds inexploités des océans ?

► **Vendredi 2 mars, 18h30** – Entrée libre (dans la limite des places disponibles) Réservation au 04 67 78 33 57.

« Histoires d'économies circulaires et solidaires autour de l'Étang de Thau »

Par Laurent Fabre. Conférence associée à l'exposition *Dare et d'art de Thau*, illustrée par les lauréats du concours MADLAB 2017 sur le thème de « l'économie circulaire ».

► **Judi 5 avril, 18h30** - Entrée libre (dans la limite des places disponibles). Réservation au 04 67 78 33 57.

Exposition

Dare et d'art de Thau

Exposition collective associée au MADLAB, Laboratoire arts et déchets. Cette exposition présente les œuvres des lauréats du concours MADLAB 2017 sur le thème de « l'économie circulaire ».

► **Du 9 mars au 3 juin.**



Jardin antique méditerranéen

Conférences

« Césarion : mouvements et reproduction d'une œuvre »

Par Marc Sauer. Marseille, Tokyo, Osaka : demandée par plusieurs musées ces dernières années, la statue de Césarion a fait l'objet de ce que l'on appelle des « mouvements d'œuvre ». Dans un premier temps, Marc Sauer évoquera le prêt au Japon en 2015 et chaque étape de ce voyage particulier ; puis il présentera les origines de la création de sa reproduction, suite au prêt de l'original au Musée d'histoire de Marseille en 2016.

► **Vendredi 23 mars, 18h30** – Entrée libre (dans la limite des places disponibles).

Exposition

Exposition du collectif PACS

Projets Artistiques Conçus in-Situ dans le jardin, par les artistes plasticiens Gislaine MARRO et François BOUËT. Ces installations s'inscrivent dans le paysage singulier du Jardin Antique Méditerranéen et sont porteuses de questionnements, de surprises propices à renouveler l'intérêt du public. L'humour, la surprise et la légèreté en sont les matériaux de base, ils possèdent un pouvoir de subversion de la réalité qui nous amuse et éveille toujours la curiosité...

► **Du 14 avril au 19 août 2018.**



Musée gallo-romain, Villa Loupian

Conférences cycle archéologie

« Premières communautés agricoles en Languedoc du Néolithique et de l'Âge du Bronze »

• « Les découvertes archéologiques des habitats de la fin de l'âge du Bronze dans l'étang de Thau » par Frédéric Leroy.

► **Judi 15 mars, 18h30.** Entrée libre (dans la limite des places disponibles).

• « Habiter en Languedoc à la fin du Néolithique : la mer ou la montagne... » par Philippe Galant.

► **Judi 12 avril, 18h30.** Entrée libre (dans la limite des places disponibles)

Animations

Soirée « meurtres et mystères dans l'Antiquité » au Musée Villa-Loupian !

Subtil mélange de théâtre classique, de théâtre d'improvisation et de jeu de rôles, les Soirées Meurtres & Mystères font appel à votre instinct de fin limier. Réveillez le Hercule Poirot qui sommeille en vous, stimulez vos « petites cellules grises » et tentez de résoudre nos énigmes.

► **Samedi 7 avril, 20h.** Tout public à partir de 10 ans. 4 €/adulte – 2 €/enfant (moins de 15 ans). Réservation au 04 67 18 68 18.

Atelier Complice

Atelier de fabrication d'une lampe à huile romaine

► **Mercredis 18 et 25 avril, de 10h à 12h15.**

1 adulte/1 enfant : 5 € le binôme, à partir de 6 ans.

Réservation au 04 67 18 68 18.



MUSÉES

de 10h à 12h et de 14h à 18h

Musée de l'Étang de Thau

Quai du Port de Pêche 34140 Bouzigues
Tél : 04 67 78 33 57 / Fax : 04 67 78 51 56
musee.etang.thau@orange.fr

► Fermé les lundis

Musée de site Villa-Loupian

RD 158 E4 – 34140 Loupian
Tél : 04 67 18 68 18 / Fax : 04 67 18 68 19
villaloupian@ccnbt.fr / www.villa.culture.fr

► Fermé les mardis

Jardin antique méditerranéen

Av. de la Gare – rue des Pioch
34540 Balaruc-les-Bains
Tél : 04 67 46 92 92 / jam@thau-agglo.fr

► Fermé les lundis

Dans vos médiathèques

Tous les contacts des médiathèques en page 31.
Tous les ateliers-et autres événements sur
<http://mediatheques.agglopoie.fr>

Voyager autrement

C'est la thématique printanière des événements des médiathèques. Le programme complet, très riche, est disponible dans les médiathèques ou sur <http://mediatheques.agglopoie.fr>

Quelques exemples...

À Mitterrand

Philosophie en Italie

Giambattista Vico, précurseur de la modernité
► Le 8 mars à 18 h.

Minilabo

Voyage autour du monde
Découvertes et bidouilleries autour du numérique. Sur inscription, à partir de 6 ans.
► Le 10 mars à 10 h 30.



C'est mercreDIY

L'attrape-rêves

Tout public, à partir de 6 ans, sur inscription.
► Le 14 mars à 16 h.

Cinéma

La quinzaine du Road Movie

Présentation et projections d'une sélection de films représentant la quintessence du genre. Et exposition de maquettes.
► Du 6 au 17 mars.

La fête du court métrage

Événement national destiné à faire découvrir ou redécouvrir le court métrage. Projections d'une sélection de films.
► Le 16 mars à 17 h pour les 3 à 5 ans, à 18 h pour tous.

Lecture-spectacle

Tsiganes !

La littérature et la musique vous transportent au pays des nomades du XVII^e siècle à nos jours !
► Le 24 mars à 18 h.

Conférence

En route vers les empereurs

Projection d'un film suivie d'une rencontre.
► Le 30 mars à 18 h 30.

À Montaigne

Spectacle

Rustine

Par la compagnie l'Awantura.
À partir de 6 ans, sur inscription.
► Le 10 mars, à 16 h, à Montaigne et le 17 mars, à 11 h à Marseillan.

Atelier créatif

Dessine-moi un visage

À partir de 6 ans, sur inscription.
► Le 14 mars à 15 h.

Interculturalité, cultive ta diversité

Pour les 8-12 ans, sur inscription.
► Le 21 mars à 15 h.

Concert

Rabie Houti Band (World)

► Le 24 mars, à 17 h.

Atelier

100 % Mohair

À la rencontre des laines du monde. Avec Sylvette Ardoine, plasticienne. Tout public, à partir de 13 ans, sur inscription.
► Le 24 mars de 13 h 30 à 16 h 30.

Philocafé

Tous égaux ou Tous différents ?

► Le 23 mars à 18 h 30.

À la Passerelle

avec l'équipe de la médiathèque Malraux...

Projection-débat

En partenariat avec l'association Quai des docs. Dès 16 h, venez vous faire tirer le portrait ! À 17 h, goûter oriental au profit de l'association Les Femmes du Soleil. À 18 h, projection du film d'Hassen Ferhani *Dans ma tête un rond point*.
► Le 24 mars.

À Marseillan

Écriture et création

Ateliers d'écriture proposés par l'auteur Claude Chalabreysse, qui suscite et sollicite la créativité des participants, en particulier au moyen de contraintes artistiques volontaires. Tout public.
► Les vendredis 9, 16 et 23 mars.

À Balaruc

Pecha Kucha

L'apprentissage des langues
Public adulte.
► Le 15 mars, à 18 h.

Scène Nationale de Sète et du bassin de Thau

Théâtre Molière, avenue Victor-Hugo, à Sète.
04 67 74 66 97. Toute la programmation sur theatredeasete.com



Théâtre

Peer Gynt

d'après Henrik Ibsen – Irina Brook
Un conte de fée intemporel
► Théâtre Molière, mardi 6 mars à 20 h.



George Dandin ou le Mari confondu

Molière – Jean-Pierre Vincent – Vincent Garanger
La farce d'un pitre mélancolique
► Théâtre Molière, jeudi 29 mars et vendredi 30 mars à 20 h 30.

Musique

Jacques Bonaffé – Louis Sclavis

Au pays du sourire, nous jasons, nous jazzons...
► Théâtre Molière, ven. 9 mars, à 20 h 30.



Théâtre de marionnettes

Ici et ailleurs

Joëlle Noguès – Giorgio Pupella – Compagnie Pupella-Noguès
Sommes-nous d'ici ou d'ailleurs ?
► Centre Culturel Léo Malet de Mireval, samedi 17 mars à 17 h.

Pas de République sans services publics !

Alors que le Président de Sète Agglopôle Méditerranée s'apprête à privatiser le service collecte et nettoyage sur Sète, le ministre de la Fonction Publique d'Emmanuel Macron, vient d'annoncer la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires d'ici à 2020. Cet objectif est en violation totale avec le statut de la Fonction Publique !

La violence de cette annonce s'exprime également dans les moyens pour y parvenir :

- un chèque pour les démissionnaires avec engagement signé de ne plus postuler,
- plus de recrutements pour combler des départs à la retraite,
- remplacements de postes statutaires par des emplois précaires.

C'est inacceptable et dangereux. C'est archaïque !

Ces dernières semaines, les exemples sont pléthores et s'accroissent :

Les personnels des EHPAD, en grande souffrance, ont rappelé qu'il manque plusieurs centaines de milliers d'emplois, dont 4 000 dans l'Hérault, qui permettraient un fonctionnement digne de ce nom, à savoir, un accueil décent, un respect des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie, et une prise en charge adaptée.

Les cheminots sont en grève depuis plus d'un mois à Sète, car réclamant le maintien des emplois assurant l'accueil des publics, des guichets dans l'enceinte de la gare et des quais. Emplois déjà supprimés depuis le 1^{er} janvier 2018.

Les personnels hospitaliers du Bassin de Thau, les personnels éducatifs (lycées, collèges, primaires), les fonctionnaires de police ou bien encore les postiers de Frontignan, Sète ou d'ailleurs, expriment les mêmes inquiétudes et revendications...

Ils réclament la justice et des moyens humains pour l'intérêt général. Ils réclament la modernité, la République !

N'oublions pas qu'un service public de qualité c'est avant tout des moyens publics concrétisant de véritables réflexions, volontés et choix politiques !

Max Savy

François Liberti

Sébastien Andral

Véronique Calueba-Rizzolo

Conseillers Communautaires Sète agglopôle méditerranée



Sète reçoit les jeunes agriculteurs de l'Hérault

Les 30, 31 janvier et 1^{er} février, s'est tenue à Sète la Session nationale sur le renouvellement des générations d'agriculteurs 2018 organisée par les Jeunes agriculteurs de l'Hérault. Près de 200 jeunes responsables du réseau, venus des 4 coins du pays, se sont retrouvés à Sète pour travailler sur la question de l'installation, et plus précisément sur

l'accompagnement à la transmission. Trois jours de réflexion, avec des tables rondes, des ateliers et de nombreuses interventions des partenaires, notamment Sète agglopôle méditerranée et la Ville de Sète. Michel Garcia, Vice-président d'aggglomération délégué aux activités agricoles, viticoles et à l'agroécologie, s'est exprimé sur les enjeux de la transmission pour les territoires et les solutions mises en place par les collectivités. Quant à François Commeinhes, Président de l'agglopôle et Maire de Sète, il a d'abord exprimé son attachement à l'agriculture et à ceux qui la font vivre : « Vous êtes les garants d'une alimentation de qualité, diversifiée, et d'une culture et d'un aménagement du territoire sans lesquels la France ne serait pas la France ». Puis, il a rappelé son action en tant que Sénateur au bénéfice de la profession : un amendement obtenu en 2015 au profit des chambres d'agriculture avec

l'annulation d'un prélèvement sur leur fonds de roulement et le plafonnement du foncier non bâti, le maintien des contrats vendanges et le rétablissement des exonérations salariales, la co-signature d'une proposition de loi en faveur de la compétitivité des entreprises agricoles. Et plus localement, les dispositifs mis en place au niveau de la nouvelle agglomération : « L'extension au Nord du bassin de Thau a nettement enrichi et diversifié l'offre agricole de notre territoire. Notamment dans le cadre de conventions avec la Safer et chambre d'agriculture, notre collectivité, qui vient de se voir renouveler le label Vignoble et découvertes qui récompense les savoir-faire et qualité des produits, entend promouvoir ces produits et soutenir la compétitivité des entreprises. Quand on pense bassin de Thau, on pense bien sûr tout de suite conchyliculture et muscat, qui sont des emblèmes du territoire, mais ce sont loin d'être les seuls et nous misons sur le développement d'autres filières. À travers des prêts à 0 %, des animations foncières ou des actions pour préserver l'accès au foncier agricole, nous accompagnons des entreprises variées, d'autant que l'agglopôle est désormais propriétaire de parcelles agricoles sur les communes de Poussan, Montbazin et Frontignan qu'elle souhaite valoriser. Tout comme nous avons une grande ambition en matière d'agrotourisme, un secteur qui offre de belles perspectives ». François Commeinhes a également évoqué la création d'une boutique de producteurs dans le cadre de la vaste requalification du centre commercial Balaruc Loisirs. Une vitrine pour les produits locaux et une réponse à la demande croissante des consommateurs. ■



Michel Garcia, vice-président délégué aux activités agricoles, viticoles et à l'agro-écologie.

SÈTE AGGLOPOLE MÉDITERRANÉE

Site Président

4 avenue d'Aigues
34110 Frontignan
Standard : 04 67 46 47 48.

Complexe Oïkos

CD5E – 34560 Villeveyrac
Standard : 04 67 78 55 96.

L'ASSAINISSEMENT

Services d'astreinte collectif

Suez 09 77 40 11 38.

Assainissement collectif et non collectif

Tél. : 04 67 78 89 58
spanc@agglopole.fr

LA SOLIDARITE

MLIJ (Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau)

- Passage du Dauphin
4 quai de la Résistance à Sète
Tél. : 04 67 18 38 02
- Impasse du petit Versailles
à Frontignan
Tél. : 04 67 18 50 60.

LE TRANSPORT

Sète agglomération mobilité

Passage du Dauphin
5 bis quai de la Résistance à Sète
Tél. : 04 67 53 01 01
► Agence ouverte du lundi
au vendredi de 7 h 45 à 12 h 30
et de 13 h 15 à 18 h 30.
Le samedi de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h.

LA COLLECTE ET LES DÉCHETS

Accueil du Service déchets

Tel : 04 67 46 47 20
dechets@agglopole.fr
► Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Les déchetteries

Balaruc-le-Vieux

Route de la Rèche
► Ouverte du lundi au samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
et le dimanche de 8 h à 12 h.

Bouzigues

Chemin de la Catonnière
► Ouverte les lundi, mercredi
et vendredi de 8 h 30 à 12 h ;
les mardi, jeudi et samedi
de 13 h 30 à 17 h et le dimanche
de 9 h à 12 h.

Frontignan

Chemin des Près Saint Martin
► Ouverte du lundi au samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
et le dimanche de 8 h à 12 h.

Marseillan

Route d'Agde
► Ouverte du lundi au samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
et le dimanche de 8 h à 12 h.

Mèze

35 route de Villeveyrac
► Ouverte du lundi au samedi
de 9 h à 17 h et le dimanche
de 9 h à 12 h.

Montbazin

Chemin du Pont de Vène
► Ouverte du lundi au samedi
de 9 h à 17 h et le dimanche
de 9 h à 12 h.

Sète

Zone Industrielle
des Eaux-Blanches
► Ouverte du lundi au samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
et le dimanche de 8 h à 12 h.

LE TOURISME

Office de Tourisme intercommunal

Maison de la Mer
Quai Baptiste-Guitard à Mèze
Tél. : 04 67 43 93 08.

LA CULTURE

Jardin antique méditerranéen

(fermé de décembre à mars)
Rue des Pioch à Balaruc-les-Bains
Accès en bus : Ligne 10,
arrêt « Port »
Tél. : 04 67 46 47 92
jam@agglopole.fr

Le Musée de site Villa-Loupian

04 67 18 68 18.

Le Musée de l'Étang, à Bouzigues

04 67 78 33 57.

Les médiathèques

André Malraux

Bd Pierre-Mendès-France à Sète
Tél. : 04 67 51 51 07.

François Mitterrand

Bd Danielle Casanova BP 69
à Sète
Tél. : 04 67 46 05 06.

Michel de Montaigne

1 Place du Contr'un à Frontignan
Tél. : 04 99 57 85 00.

La Fabrique

Place du 14 juillet à Marseillan
Tél. : 04 67 01 73 14.

Bibliothèque

Résidence Sévigné Thermal
Entrée Parc Charles de Gaulle
à Balaruc-les-Bains
Tél. : 04 67 43 23 45.

Conservatoire à rayonnement intercommunal

- Rue Jean-Moulin à Sète
Tél. : 04 99 04 76 31
- Antenne de Frontignan
Avenue Frédéric-Mistral
Tél. : 04 67 18 54 27.

LE SPORT

Piscine Fonquerne

1 Chemin des poules d'eau à Sète
Tél. : 04 99 04 76 50.

Piscine Di Stefano

Chemin de la calade, à Frontignan
Tél. : 04 67 48 22 67.

L'HABITAT

Sète Thau Habitat

Permanences à la Maison
de l'Habitat à Sète
tél. : 04 67 74 16 19 Cabinet In
Situ (accès 14 rue de la Peyrade)
opah-ru-sete@wanadoo.fr
http://habitatsete.thauagglo.fr
► Accueil les lundi et mercredi
matin de 9 h 30 à 12 h 30
et sur rendez-vous les autres jours.

ADIL (infos logement)

Permanences à Sète (17 rue
Pierre-Sémar) et à Frontignan
(7 rue des Raffineries).
www.adil34.org
► Sans RDV le mardi matin
à Sète (questions locatives
exclusivement).
► Sur RDV l'après-midi
Tél. : 04 67 555 555.

Compagnons bâtisseurs

Permanences à Sète
au 04 67 92 55 30
cblanguedoc@
compagnonsbâtisseurs.eu
www.compagnonsbâtisseurs.org

Espace Info Énergie

Permanences à Sète, Balaruc-les-Bains, Frontignan et Mèze
sur RDV au 04 67 13 80 94.
Visites sur site pour les autres
communes.
eie@gefosat.org

Habitat JEUNE

Permanences dans les locaux
du Foyer des jeunes travailleurs.
14 rue Louis Blanc à Sète
Tel. 04 67 74 35 05.

LES FOURRIÈRES AUTOMOBILE ET ANIMALE

Fourrière automobile

Parc Aquatechnique
1 rue d'Amsterdam à Sète
Tél. : 04 67 48 45 11
► Accueil du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à
18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h.

Fourrière Animale

Complexe Animalier Noé
RD 185 – Lieu-dit « Carré du
Roi » à Villeneuve-lès-Maguelone
Tél. : 04 67 27 55 37
► Tous les jours (sauf fériés)
de 14 h à 17 h 30.

VENDREDI 9 ET SAMEDI 10 MARS 2018

L'OURSINADE

DE THAU

CONCERTS ET DÉGUSTATIONS
PLACE ARISTIDE BRIAND, SÈTE



Plus d'infos sur :
www.agglropole.fr

